



**Rapport d'activité 2018**



## Sommaire

L'Astural en résumé	2
Association	3
Des transitions, des passages, de la transmission, l'Astural continue de poursuivre sa route et se renouveler	4
2018 Une année d'évolution, de changements et de reconnaissance	6
Ressources humaines	8
Systèmes d'information et de communication	14
<b>Les externats pédago-thérapeutiques</b>	<b>17</b>
Logopédiste, psychomotricienne et psychologue thérapeute de famille, des spécialistes dans une équipe d'un externat Astural	18
Arc-en-Ciel	22
Horizon	24
La Châtelaine	26
Le Lignon	30
Service éducatif itinérant	35
<b>Les internats éducatifs</b>	<b>41</b>
Et s'il ne s'agissait pas d'insérer, mais d'être ?	43
Foyer de Thônex et Appartement des Acacias	47
Foyer de la Servette	53
Centre de Chevrens	59
Ateliers ABX	63
<b>Hors institutions</b>	<b>67</b>
Antenne de médiation & prévention avec des mineurs	68
Le Parcours A2mains	74
<b>Bilan et comptes</b>	<b>81</b>
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels	82
Bilan au 31 décembre 2018	84
Compte de profits et pertes de l'exercice 2018	86
<b>Soutiens</b>	<b>89</b>
Remerciements	91
Comité de l'association Astural en 2018	92

## L'Astural en résumé

<b>Année de fondation</b>	1957
<b>Statut juridique</b>	Association (art. 60 et suivants du Code Civil Suisse)
<b>Institutions</b>	Externat pédago-thérapeutique Arc-en-Ciel Externat pédago-thérapeutique Horizon Externat pédago-thérapeutique La Châtelaine Externat pédago-thérapeutique Le Lignon Service éducatif itinérant Centre de Chevrens Foyer de Thônex et appartement des Acacias (+ Team'Atelier) Foyer de la Servette Ateliers abx Antenne de médiation et prévention avec des mineurs Parcours A2mains
<b>Activités</b>	Action dans les domaines thérapeutiques et éducatifs, auprès d'enfants et d'adolescents rencontrant dans leur développement, notamment psychologique et social, des difficultés trop grandes pour qu'eux-mêmes et leur famille puissent les surmonter seuls.
<b>Ressources</b>	L'Association bénéficie de subventions communales, cantonales et fédérales et de fonds privés provenant de donations, souscriptions et campagnes financières.
<b>Structure associative</b>	Assemblée générale Comité de direction (9 membres) Secrétariat général
<b>Présidence</b>	Madame Françoise Tschopp
<b>Secrétaire générale</b>	Madame Dominique Chautems Leurs
<b>Adresse</b>	Route de La-Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy Téléphone : 022 343 87 00 – Fax : 022 300 27 23 Courriel : sec.gen@astural.ch Site Internet : www.astural.ch
<b>Pour vos dons</b>	IBAN : CH67 0078 8000 C174 0086 6 CCP : 12-4951-8

## Association

L'Assemblée générale statutaire s'est déroulée le 23 mai 2018, dans les locaux du Centre d'animation et de détente (CAD), route de La-Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy.

Le rapport d'activité et les comptes 2017 ont été approuvés.

### Membres

Quatre nouveaux membres ont rejoint l'association :

Mesdames	Chiara Del Papa Chantal Krayenbuhl-Baudouin
Messieurs	Philippe Lechenne Francesco Quadri

### Comité

Le Comité a été élu dans la composition suivante :

Mesdames	Gabriella Bardin Arigoni, vice-présidente Esther Dubath Bouvier, nouvelle membre Brigitte Schneider Bidaux, membre Lydia Schneider Hausser, membre Françoise Tschopp, présidente
Messieurs	Dominique Barbuzzi, membre Pierre Conne, membre Cédric Giauque, trésorier Antoine Muller, nouveau membre

L'Assemblée a renouvelé le mandat de présidente de Madame Françoise Tschopp.

### Représentants de l'Association au Conseil de Fondation Astural

Les représentantes et représentants de l'Association au Conseil de la Fondation Astural sont Mesdames Gabriella Bardin Arigoni et Françoise Tschopp, ainsi que Monsieur Cédric Giauque.

### Organe de contrôle

Le mandat d'organe de contrôle de la fiduciaire Alber & Rolle Experts-comptables Associés SA a été reconduit.

## Des transitions, des passages, de la transmission, l'Astural continue de poursuivre sa route et se renouveler

Afin d'assumer les changements, un souci particulier a été de soigner l'arrivée des trois nouvelles directions des externats pédagogiques et de préparer le remplacement de la Secrétaire générale pour le départ de son poste en été 2019. Pour affronter ces changements, un temps de réflexion partagé entre le Comité et les directions a permis à chacun et chacune d'exprimer ses craintes et ses souhaits, ceci dans un climat constructif.

Nous saluons ici les bénéfiques d'une dynamique associative qui permet aux uns et aux autres d'être partie prenante des questions socioéducatives et pédagogiques qui traversent la société et qui se reflètent dans nos institutions. Le partage entre professionnels de terrain et les citoyens bénévoles, membres de nos instances, mutualisent les savoirs, les liens de réseaux et les prises de responsabilité d'une façon qui offre un cadre de sécurité à tous les acteurs. Ce climat de confiance et de reconnaissance des compétences de chacun ainsi créé, produit de la richesse et offre les conditions nécessaires pour assumer les missions auprès des enfants, des jeunes et des familles. Cela nécessite cependant une attention particulière à tous les niveaux de la hiérarchie, dans le sens et le respect des valeurs de gestion de l'Astural.

En 2018, les rapports avec l'État ont occupé les différents partenaires afin d'aboutir à des modalités convenant à chacun. Comme prévu au terme du précédent contrat, le contrat de prestations 2018-2021 a été signé en automne dernier à l'issue de négociations menées avec l'ensemble des membres de l'AGOEER et d'INSOS qui nous ont permis de rencontrer 3 Conseillers d'État des départements qui nous concernent : Département de la Formation et de la Jeunesse (DFJ), Département de la Cohésion sociale (DCS), Département des Finances et des Ressources humaines (DF) et de travailler avec leurs directions les questions relatives aux mécanismes salariaux qui impactent nos budgets ainsi que celles de la restitution des éventuels soldes positifs. Ces questions ont été prises avec sérieux et font encore aujourd'hui l'objet de discussions. Notons que certaines prestations que produit l'Astural sont encore à intégrer dans le contrat de prestations.

L'Astural a à cœur de s'inscrire dans les grands thèmes portés par son département de tutelle, à savoir : l'école inclusive, la formation jusqu'à 18 ans, la politique du placement. Cela s'incarne dans : le souci du Service éducatif itinérant de traiter le passage dans la scolarité d'enfants à besoins particuliers à la hauteur du mandat confié, dans l'investissement des collaboratrices et collaborateurs des ateliers auprès des jeunes en rupture de formation pour les inscrire dans un parcours préqualifiant, dans l'inventivité et la réactivité des éducateurs et éducatrices pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes placés et de leur famille, dans les soins et l'attention apportés aux enfants et à leurs parents des externats pédagogiques et dans l'offre de médiation proposée aux parents et à leurs enfants pour trouver des issues favorables à leur conflit et organisation familiale.

Le travail auprès de réseaux offre aux professionnels et professionnelles la possibilité d'unir leurs forces et ressources à celles de chacun, ce qui n'est pas de trop pour accompagner des situations qui demandent beaucoup de soin, de pertinence et de vigilance.

L'Astural s'inscrit également dans des réflexions menées au sein d'espaces plus larges que le canton, voire romands, fédéraux et internationaux. Cet esprit d'ouverture apporte de la fraîcheur dans la pensée, de l'humilité dans nos actions, une mutualisation des expériences et des savoirs et développe un sens critique qui nourrit les pratiques. Cela passe entre autres par la formation continue des collaborateurs et collaboratrices, la participation à des congrès et des colloques, à divers groupes et commissions de travail. La formation des futurs professionnels et professionnelles est aussi un axe important sur lequel s'engagent toutes les structures.

Les multiples changements concernant les locaux auxquels l'Astural doit faire face restent une préoccupation majeure en termes d'impact sur les équipes et le public accueilli. Devant l'ampleur de la tâche, force est de constater que la Fondation Astural apporte un appui sans lequel rien ne serait réalisable. Les collaborateurs et collaboratrices des structures qui sont impactés ou impactées par les déménagements provisoires ont toute la compréhension du Comité et sont remerciés et remerciées pour leur effort d'adaptation.

Notre reconnaissance et nos remerciements vont à l'ensemble du personnel, aux membres des instances, Comité et Fondation, aux partenaires qui nous font confiance et aux parents qui nous confient leurs enfants. Chacun, chacune fait de l'Astural une aventure dynamique dont nous sommes fières. Nos espoirs vont vers le développement des potentialités de nos publics afin qu'ils acquièrent les ressources pour trouver leur place dans le monde d'aujourd'hui.



Françoise Tschopp, Présidente



Dominique Chautems-Leurs, Secrétaire générale

## 2018 Une année d'évolution, de changements et de reconnaissance

### Service éducatif itinérant : Des prestations qui font leurs preuves

Venue élargir l'offre de base du SEI : à savoir les prestations en Éducation Précoce Spécialisée au sein des différents pôles (Handicap, Antenne et Enfants à risques), le nouveau dispositif EPS-École a bénéficié d'un bilan positif après une première année de fonctionnement. Cette nouvelle prestation s'est ainsi vue stabilisée et doublée dès la rentrée de septembre 2018. Nous saluons la cohérence de cette offre qui permet d'accompagner si nécessaire durant les deux premières années, l'entrée et l'adaptation à la scolarité des enfants suivis dans leur petite enfance.

Le SEI qui s'est ainsi fortement agrandi et configuré en deux équipes distinctes, l'une de psychologues dans le préscolaire et l'autre d'éducatrices et éducatrices ou d'enseignants et enseignantes spécialisés ou spécialisées, dans l'accompagnement à l'entrée en scolarité, relève avec enthousiasme ce nouveau challenge et met ses compétences au service des mesures pour l'École inclusive développées par le Département de l'instruction publique, de la formation et de la Jeunesse (ci-après DIP).

### Externats pédo-thérapeutiques : Un modèle qui fait sens

Sur nos 4 structures de jours, 3 ont vu leur direction changer en 2018. Ce passage délicat pour une institution du changement de la personne qui en assure la *leadership* a été traversé avec professionnalisme et compétences, tant de la part des directeurs engagés que des équipes. Il était en effet prioritaire que les enfants et leurs parents puissent vivre la poursuite de l'accompagnement sans heurt et dans la cohérence du suivi et de la qualité de l'encadrement. Cette année nous a montré que le défi a été relevé et que c'est d'autant plus important face aux changements qui se dessinent dans les besoins qu'expriment les enfants qui nous sont confiés. En effet, l'introduction des mesures pour une École inclusive impacte nos institutions et va nous contraindre vraisemblablement à revoir nos programmes. Pour cela l'articulation des spécialistes dans nos équipes interdisciplinaires prend tout son sens et s'avère un modèle particulièrement pertinent pour y répondre

### Foyers d'éducation : Une mesure sans cesse en évolution

Le souci d'adaptation pour développer des prises en charge qui aident les jeunes et leur famille de manière ciblée est un défi constant pour les équipes éducatives. Cela implique entre autres de renforcer le travail de réseau, de bien saisir ce dont le jeune et sa famille ont besoin et être en capacité de diversifier l'offre : sortir des murs, se rapprocher des familles pour des entretiens à domicile par exemple, des prises en charge mixtes entre le foyer et la famille, des prises en charge partielles qui viennent en continuité d'un placement en foyer ou des placements modulaires.

Les demandes de jeunes en attente de placement restent importantes, ce qui est problématique pour les jeunes et leur famille qui sont en situation de crise. L'année a également été marquée par des situations extrêmes, difficiles à contenir sur les plans de la santé physique et psychique et qui ont nécessité l'intervention de l'Équipe mobile, qui a apporté un réel soutien aux équipes éducatives très éprouvées.

Au-delà, l'année 2018 a vu arriver dans les foyers des migrants mineurs non accompagnés dont la situation est souvent floue et complexe en termes d'attentes, de statut, de formation alors que l'avenir est très incertain et ne dépend pas de notre prise en charge. Associée aux troubles psychologiques que manifestent de plus en plus de jeunes, la nature de ces situations nous oblige à travailler différemment.

### Insertion professionnelle : À l'ère de FO18 : comprendre et s'adapter

Cette année le démarrage des mesures FO18 développées par le DIP, visant à ce que l'école offre à tous les jeunes, quel que soit leur niveau, un processus de formation jusqu'à leurs 18 ans, a troublé quelque peu leurs inscriptions dans nos ateliers. En effet, habituellement pleins dès la rentrée de septembre, ceux-ci se sont remplis progressivement dans le courant de l'automne de jeunes qui finalement ne trouvaient pas de solution au sein de l'école ou, non satisfaits par l'offre sont venus faire des demandes dans nos ateliers.

C'est l'occasion de constater à nouveau que ce type de prestation correspond à des jeunes qui ne veulent plus aller à l'école ou qui ont besoin d'un *break* pour se resituer et prendre le temps de devenir apprenant et se remobiliser. Ils trouvent dans nos ateliers un espace pour se distancer de ce qui les met en échec, de réfléchir et d'y revenir, puisque nous les orientons vers des formations qualifiantes après cette première expérience dans le monde du travail.

La corrélation de nos prestations avec celles de l'école, prévue dans un deuxième temps dans les projets FO18, devrait permettre de meilleures synergies avec l'école dans la reconnaissance de la complémentarité des offres.

### Antenne de Médiation – AMPM Un outil efficace

Si sur le plan financier cette antenne peine à être reconnue et stabilisée par les partenaires de la protection de l'enfance – ses prestations touchant essentiellement à ce champ – sur le plan pratique, la stabilité de l'équipe et celle des situations suivies : 156 en 2017, 186 en 2018 lui assurent un fonctionnement maintenant rôdé et efficace. Rappelons que ce dispositif traite de situations de transitions familiales à hauts conflits qui lui sont adressées essentiellement sur mandat judiciaire ou administratif et seulement lorsque les enfants ou les adolescents y participent. Son action est clairement bénéfique à l'amélioration de conditions de vie décentes pour les enfants lorsque les parents se séparent respectant ainsi simplement leurs droits.

## Perspectives

La période de changement amorcée ces 4 dernières années chemine peu à peu vers des aboutissements, notamment en ce qui concerne les lieux physiques dans lesquels se déroulent nos prestations. Grâce à l'investissement important de la Fondation Astural, des terrains sont trouvés, des projets de construction élaborés et des chantiers menés. Il faudra cependant attendre encore plusieurs mois avant que chacun puisse emménager dans ses nouveaux locaux. Dans l'intervalle les structures vivent dans le bruit et l'inconfort des travaux, deux foyers vont s'adapter à l'inconfort d'un déménagement provisoire alors que l'atelier ABX serrurerie-peinture a trouvé, en l'opportunité de nouveaux locaux, la possibilité de les configurer à ses besoins.

Inscrit dans l'ADN de l'Astural, le travail avec les familles nécessite une transmission constante aux professionnels et professionnelles en matière de pratiques et de formations. La formation continue est ainsi soutenue dans ce sens pour toutes les demandes individuelles. Sur le plan collectif, nous avons saisi l'occasion du départ de pionniers de cette approche au sein de l'Astural incarnée par les 2 directeurs et la directrice qui ont pris leur retraite en 2017, pour mettre avec eux sur pied une formation interne qui réunit sur 10 mois plus d'une soixantaine de personnes de toutes structures confondues. Au-delà du bénéfice produit par la rencontre de l'ensemble des métiers présents, qui vont du maître socioprofessionnel, aux éducateurs et éducatrices, aux spécialistes (pédagogues, logopédistes, psychologues, psychomotriciens et psychomotriciennes) et aux médiateurs et médiatrices, cette synergie de compétences réflexives nourrit et enrichit une culture commune, garantie d'une qualité dans l'accompagnement des enfants et de leurs parents.

En 2018, les démarches pour la succession de la Secrétaire générale, qui après 10 ans de présence dans cette fonction prendra sa retraite en été 2019, ont réuni préoccupations et soin dans le traitement des dossiers de candidatures par un comité de sélection, formé de la présidente et de membres du Comité.

Dans ce moment charnière de passage de témoin et de transmission, la continuité est importante, tant dans les actions engendrées que dans celles qui sont menées au jour le jour. L'esprit positif qui existe dans la gestion de toute l'institution, mais également la capacité de l'Astural à relever les défis qui s'annoncent dans le contexte sociétal et institutionnel, s'inscrivent dans une dynamique de créativité et de développement.

## Ressources humaines

Nombre des collaboratrices et collaborateurs au 31 décembre : 177 employées et employés (98.24 postes équivalents plein temps), 9 vacataires, 14 stagiaires, 2 apprentis et 3 civilistes, soit 205 personnes au total.

En 2018, les institutions de l'Astural ont formé durant l'année 26 stagiaires au total, le Secrétariat général a formé 1 apprenti et le Centre de Chevrens a formé 1 apprenti.

## Mouvements de personnel

### Retraites

Centre de Chevrens :

Rosina GRIPPI, femme de ménage (également au foyer de Thônex), du 17.08.1992 au 31.12.2018

Externat Le Lignon :

Michèle JANNET-PHILIPPE, logopédiste, du 1.3.1997 au 20.04.2018

Service éducatif itinérant :

Phuong-Ly NGUYEN, psychologue, du 1.9.1987 au 31.12.2018

### Départs

Secrétariat général :

Maria-Luisa MOAR, femme de ménage, du 1.11.1987 au 31.07.2018

Centre de Chevrens :

Farah MAHIEDDINE, éducatrice remplaçante et veilleuse, du 1.10.2016 au 30.06.2018

Foyer de Thônex :

Julien CARANGELO, veilleur, du 15.10.2017 au 31.07.2018

Alexandre FLEUROT, du 1.9.2000 au 31.03.2018

Externat Arc-en-Ciel :

Manon FROSSARD, éducatrice remplaçante, du 21.08.2017 au 17.08.2018

Fanny KAM NAKACHE, psychomotricienne, du 19.08.2013 au 06.03.2018

Victoria SIX, psychomotricienne remplaçante, du 21.08.2017 au 17.08.2018

Externat La Châtelaine :

Mariama COLELLA, éducatrice remplaçante, du 28.08.2017 au 17.08.2018

#### Ateliers ABX :

Jens KOOPMANN, maître socioprofessionnel, du 1.1.2017 au 31.03.2018

Aleksandar TOMIC, maître socioprofessionnel, du 1.1.2017 au 28.02.2018

#### Parcours A2mains :

Line BACHMANN, encadrante, du 15.08.2017 au 17.08.2018

#### Arrivées

#### Secrétariat général :

Bogdana IVANOVIC, femme de ménage, dès le 9.8.2018

Jaqueline NETO DA SILVA, assistante administrative, dès le 01.09.2018

#### Centre de Chevrens :

Lucia BARBON, veilleuse, dès le 1.12.2018

Khalid BOUIBI, éducateur, dès le 1.12.2018

Niki GUSMAN, veilleuse, dès le 21.7.2018

Laurent HERVOCHON, maître socioprofessionnel remplaçant, dès le 20.08.2018

Matthieu MORET, éducateur, dès le 8.1.2018

Samuel PRADAS, secrétaire comptable remplaçant, dès le 22.5.2018

#### Foyer de Thônex :

Helen HEREDIA BERJARANO, femme de ménage, dès le 1.1.2018

#### Externat Arc-en-Ciel :

Muriel BALET MENEZ, éducatrice, dès le 20.08.2018

Maria Teresa CASTRO GOMEZ, cuisinière, dès le 1.02.2018

Rébecca FREI, psychomotricienne, dès le 20.08.2018

#### Externat La Châtelaine :

Tanita BEDAY, éducatrice, dès le 20.08.2018

Externat Le Lignon :

Ian DURAND, éducateur, dès le 8.01.2018

Corinne JATON, logopédiste, dès le 20.08.2018

Service éducatif itinérant :

Xavier ANGUS, intervenant SEI-école, dès le 20.08.2018

Joëlle BÄR CALATO, intervenante SEI-école, dès le 20.08.2018

Laure CALPE, psychologue, dès le 8.1.2018

Sara COLOMBO, psychologue, dès le 01.03.2018

Lucy DEHORS, intervenante SEI-école, dès le 20.08.2018

Crystel DESCAVES, intervenante SEI-école, dès le 20.08.2018

Tiphaine DUSSEX, intervenante SEI-école, dès le 20.08.2018

Myriam FISCHER, intervenante SEI-école, dès le 20.08.2018

Coline LACROIX, psychologue remplaçante, dès le 01.08.2018

Alice LAMBERT, psychologue, dès le 01.03.2018

Sarah LEUTWYLER, intervenante SEI-école, dès le 20.08.2018

Ateliers abx :

Nicolas RICOU, maître socioprofessionnel, dès le 27.08.2018

Parcours A2mains :

Manou CHAND, encadrant éducatif, dès le 15.08.2018

Jules SOTTAS, encadrant éducatif, dès le 15.08.2018

## Jubilaires

- 15 ans Cristina CALDOGNETTO, psychologue au Service éducatif itinérant  
Sandra GARCIA, coordinatrice au Centre de Chevrens  
Claire HINDEN, logopédiste à l'Externat La Châtelaine  
Patrice GOVAERTS, directeur de l'Externat Arc-en-ciel  
Natacha MARTINGAY-MULLER, intervenante SEI-école au Service éducatif itinérant  
Alain ZELLER, éducateur chargé d'enseignement au Centre de Chevrens  
Tamara MANTEGAZZA, psychologue au Service éducatif itinérant
- 25 ans Christophe VEUTHEY, éducateur et soutien à la direction au Foyer de Thônex
- 30 ans Monique CHAVE, femme de ménage à l'Externat Arc-en-ciel  
Rosa GONZALEZ, directrice du Foyer de la Servette

## Accueil des enfants et des adolescents durant l'exercice 2018

Institution	Nombre de places	Journées de séjour	Taux d'occupation (%)
Arc-en-Ciel	16	2'830	93.09
Horizon	16	2'771	91.63
La Châtelaine	10	1'431	75.32
Le Lignon	12	2'057	90.70
<b>Total des externats</b>	<b>54</b>	<b>9'089</b>	
Chevrens	12	3'366	76.85
Servette	8	2'351	80.51
Thônex et Acacias	14	4'028	84.51
<b>Total des internats</b>	<b>34</b>	<b>9'745</b>	
Ateliers abx	19	2'468	76.62
<b>Total général (sans SEI)</b>	<b>107</b>	<b>21'302</b>	
Service éducatif itinérant	430 enfants	8'385 séances	

## Systemes d'information et de communication

### Secrétariat général

Maintenance applicative et évolutive du système de gestion des finances de l'association et de la fondation Astural, ainsi que le traitement des salaires (*id.Liberty*) de l'ensemble du personnel.

Exploitation et actualisation des données de la base *Contacts*.

### Service éducatif itinérant

Maintenance applicative et évolutive du système de gestion des dossiers des enfants et de la facturation du SEI (*id-Liberty*).

Acquisition des équipements des nouveaux intervenants en relation avec l'augmentation de la mission du SEI.

### Internats

Maintenance applicative et évolutive des applications *Main courante* et du *Système d'Information de Gestion des Horaires des Internats (SIGHI)*, soit entre autres :

- développement et mise en place de l'outil de calcul de la situation horaire par employé
- mise en œuvre de la planification SIGHI complète, dès l'exercice 2018-2019 par le Foyer de la Servette, avec la configuration de 3 profils selon l'organisation choisie par la directrice (direction, planification et réalisation).

### Antenne de médiation (AMPM)

Maintenance applicative et évolutive du *Système d'Information des DOssiers de la MÉdiation (SIDOMÉDIA)*, soit entre autres :

- développement, tests et mise en production des états financiers par dossier et par payeur
- gestion des paiements
- gestion des rémunérations des médiateurs et médiatrices.

Exploitation de l'hébergement pour le stockage sécurisé de fichiers sur un serveur exploité en Suisse (serveur *cloud* de fichiers).

### Site internet

Actualisation régulière des versions du système de gestion de contenu (*CMS*) et de ses extensions, ainsi que de la plateforme système propre à l'hébergement en Suisse.

Actualisation continue des informations publiées sur le site (offres d'emploi, suivi des travaux...).

### Messagerie électronique

Migration de l'ensemble de la messagerie vers un nouvel hébergeur, en raison de problèmes non résolus à satisfaction par l'ancien hébergeur.

Gestion des mutations des comptes *email* (180 comptes) en fonction des changements de personnel.

### Télécommunications

Poursuite de la migration *All IP (Voice OverIP)* pour adapter les installations de télécommunication à la généralisation de cette technologie en Suisse.

### Équipements informatiques

Renouvellement régulier des équipements informatiques obsolètes.



## Les externats pédago-thérapeutiques

Arc-en-Ciel – Horizon – La Châtelaine – Le Lignon – Service éducatif itinérant

## Logopédiste, psychomotricienne et psychologue thérapeute de famille, des spécialistes dans une équipe d'un externat Astural

### Une équipe pluridisciplinaire au service des enfants accueillis

Depuis plus de quarante ans, les externats de l'Astural font l'expérience de fonctionner en équipes pédago-thérapeutiques dans lesquelles logopédistes, psychomotriciennes et psychologues thérapeutes de famille sont pleinement intégrées. Par cette présente contribution, les spécialistes de l'externat Horizon que nous sommes aimerions souligner combien cette longue expérience d'équipes interdisciplinaires permet à l'enfant de vivre un environnement cohérent et homogène pour lui donner les meilleures chances possibles de croissance et de développement. Cette configuration permet également des collaborations réciproques plus riches entre adultes : entre professionnels de l'équipe pédago-thérapeutique, entre les parents des enfants et l'équipe, ainsi qu'entre l'ensemble des membres du réseau impliqués dans la situation de l'enfant.

Dans l'équipe proprement dite, cette pluralité d'intervenants permet de penser plus largement la complexité des prises en charge. Dans le cadre d'une même institution, l'enfant peut ainsi bénéficier d'accompagnements différenciés qui seront toujours réfléchis et mis en place dans la concertation entre les professionnels de l'équipe.

Pour une équipe, ce concept se veut porteur de cohésion. Les enfants accueillis en externats à l'Astural le sont pour la plupart pour des troubles importants de la personnalité. Ainsi tous souffrent, d'une manière ou d'une autre, soit en refusant tout lien, ou en l'attaquant, soit en étant pétris de profondes angoisses qu'ils tentent d'éviter par l'agitation, la toute-puissance, le morcellement ou d'importants troubles du comportement.

Le travail interdisciplinaire se doit ainsi d'être relié par des actes pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques différenciés, mais reliés entre eux pour faire front à la puissance des divers désordres psychiques que les enfants vivent. Chaque professionnel, par sa spécialité et ses qualités personnelles, va offrir à chacun de ces enfants des portes d'entrée où l'enfant va déposer des parties en souffrance ou heureuses de sa personnalité, que ce soit dans des lieux comme la classe, le travail corporel, le travail autour de la communication et du langage, ainsi que dans toutes les activités d'expression, de socialisation, de repas, sans oublier les moments plus informels partagés dans le cadre institutionnel.

Par ces différentes voies d'accès, les professionnels feront tout pour que l'enfant construise son identité jusque-là déjouée par ses mécanismes de fragmentation et d'éclatement, organise sa pensée plutôt que d'agir par des comportements inappropriés, et qu'il puisse gagner en confiance et en estime de lui-même pour intégrer au mieux un programme scolaire et partager une vie sociale plus harmonieuse.

Pour que l'enfant en arrive là, le travail de l'équipe interdisciplinaire est un moteur fondamental : il doit être l'espace de pensée et de cohérence que l'enfant ne peut encore vivre pour lui. Le rassemblement de ce qui se fait pour lui en équipe a valeur de contenant : avant que l'enfant soit dans sa « peau » et y être bien, l'équipe doit faire peau pour lui.

Pour ce faire, les temps d'échange entre collègues, comme le sont les temps de colloque et de présentation des enfants et d'élaboration de la prise en charge (synthèse), sont des moments qui font cohésion, durant lesquels l'enfant est réuni, est entier symboliquement par l'apport de chaque professionnel, éducatrice et éducateur, psychologue, psychomotricienne, logopédiste, stagiaires et psychiatre consultant.

### Des spécialistes membres à part entière d'une équipe

Outre les spécialistes, une équipe d'externat est composée essentiellement d'éducatrices et d'éducateurs qui pourraient par opposition aux spécialistes avoir une fonction de généralistes, comme le seront également les stagiaires en éducation spécialisée et la direction de l'institution. Ces distinctions entre spécialistes et généralistes sont cependant à nuancer dans une équipe où psychologue, logopédiste et psychomotricienne sont à part entière membres d'une équipe.

De leur côté, les éducatrices et éducateurs vont également se spécialiser par des formations spécifiques à leurs tâches : péda-gogo-éducateurs en classe pour convenir à la scolarité des enfants selon les programmes de l'école ordinaire, thérapeutes dans le développement des affects, des émotions dans des activités ouvrant au symbolisme et de psychodrame, animatrices et responsables d'activités diverses d'expression.

La grande majorité du cahier des charges des spécialistes est d'être dans les activités qui sont les leurs. Cependant, avec bien des avantages pour leur pratique spécifique, les spécialistes inclus dans l'équipe se retrouvent également dans des fonctions généralistes. Elles pourront dans les moments rythmant ordinairement la vie institutionnelle observer et partager des moments tels que repas, sorties et moments informels. Elles pourront partager des moments animés par des membres de l'équipe éducative ou inclure un membre de l'équipe éducative dans un groupe langage, de psychomotricité ou un suivi de famille.

Cette collaboration interprofessionnelle renforce cette image de « peau » qu'est l'équipe pour l'enfant souffrant de troubles de la personnalité. Elle est aussi l'occasion unique de pouvoir bénéficier d'informations et d'observations importantes pour mieux cerner les difficultés et besoins de l'enfant. En participant à un repas, la logopédiste pourra rapporter ses observations sur les troubles de l'oralité d'un enfant et proposer aux autres collègues une manière d'être et une prise en charge spécifique. La psychomotricienne pourra, pour un enfant agité qui ne tient pas en place ou glisse de sa chaise sous la table, suggérer des postures, une présence appropriée et un contenant rassurant selon les troubles psychomoteurs et leur vécu corporel.

Nous voyons par ces exemples combien l'inclusion des spécialistes dans la vie de l'équipe permet une collaboration interdisciplinaire qui enrichit chacun des membres de l'équipe dans sa manière de penser et dans son action quotidienne. L'équipe est ainsi conçue pour que chacun apprenne de chacun. Une éducatrice et la psychomotricienne vont travailler ensemble pour qu'un petit garçon puisse se sentir exister avec « un dedans et un dehors » et se construire des ancrages remontant à la petite enfance, pour mesurer ensuite à quel moment il pourra intégrer et retenir à l'intérieur de lui des notions scolaires. Un éducateur et la logopédiste peuvent collaborer pour convenir d'une prise en charge adaptée au trouble d'articulation d'un enfant.

## La psychomotricienne et la logopédiste ont aussi – et surtout – une fonction spécifique

C'est cette richesse d'échanges et de moments partagés entre professionnels qui permet aux spécialistes d'être informées plus globalement de la vie de l'enfant en institution et en famille et de mettre en place la prise en charge appropriée. Cette richesse ne dilue cependant pas leur pratique dans un tout confus : elles accomplissent principalement des tâches attribuées communément à leurs professions.

Chaque spécialiste est en effet identifiée par l'enfant par sa fonction et par un lieu qui lui est propre : le bureau de la logo, la salle de mouvement, la pièce des entretiens où viennent parler maman et papa. L'enfant intègre rapidement qui est éducatrice et éducateur et qui est de telle ou telle spécialité et quelle est sa place.

Des tâches sont attendues pour chacune des spécialités.

La logopédiste a pour mission d'évaluer, à l'arrivée de l'enfant et périodiquement durant le temps de son accueil, quels sont ses troubles de la communication et du langage oral et écrit, et de poser un diagnostic qui pose les bases du travail à accomplir. Elle entreprendra des traitements appropriés le plus souvent en individuel, mais aussi, en groupe de langage dès que l'enfant sera en mesure de profiter de ce partage avec d'autres enfants. Selon les besoins, elle peut mettre en place un groupe « histoires » pour des enfants qui sortent d'une pensée confuse et sont en phase de la structurer en pouvant d'abord écouter puis créer une histoire qui se tient avec un début, un petit développement et une fin. Elle anime généralement les groupes avec un membre de l'équipe, éducateur ou stagiaire, qui bénéficie ainsi de l'approche et des techniques de la logopédiste pour ses autres activités.

Il en va de même pour la psychomotricienne. Que ce soit en individuel ou en groupe, elle va, tout comme la logopédiste, évaluer la nécessité d'un travail corporel et le proposer à l'équipe dans des temps choisis en concertation avec l'ensemble de l'équipe. En collaborant avec des collègues dans un groupe qu'elle anime ou dans le cadre des échanges d'équipe, elle apporte un regard qui relève les dysharmonies de l'enfant entre son corps et ses émotions, ses capacités cognitives, son rapport à l'environnement.

Ainsi, son travail, tant auprès de l'enfant en individuel, des enfants en groupe ou lors de temps d'équipe, est de relever combien le travail corporel est primordial, car l'enfant ne pourra se construire et apprendre sans préalablement se constituer un contenant, une capacité de se vivre avec un dedans et un dehors – et on revient là sur la notion de peau qui marque une frontière et offre à l'enfant la sécurité d'habiter un soi avec des limites définies tout en étant perméables à la relation.

Par son observation de l'enfant sur la manière d'habiter son corps, elle révèle, par exemple, le risque pour l'enfant de dissymétrie développementale (dysharmonie entre le monde cognitif, affectif et émotionnel de l'enfant) souvent bien visible chez des enfants présentant des traits autistiques.

Bien que succinctement abordée ici les fonctions spécifiques de la logopédiste et de la psychomotricienne, elles ont de plus, tout comme la psychologue thérapeute de famille, une présence forte auprès des parents. Les symptômes corporels et langagiers des enfants font qu'elles sont particulièrement sollicitées par les parents et elles contribuent par leurs contacts et activités avec eux au travail important de collaboration entre professionnels et familles.

## La part des spécialistes dans la collaboration avec les parents

Notre expérience nous montre l'importance de la collaboration avec les familles. Les entretiens nous permettent d'avoir accès à la connaissance que les parents ont de leur enfant. Ils donnent aussi un accès à l'histoire familiale qui peut être faite d'éventuels traumatismes, déracinements ou conflits qui donnent des éléments de compréhension des difficultés de l'enfant.

Par ailleurs, nous travaillons souvent avec des parents issus de l'immigration, qui sont amenés à élever leur enfant dans un monde avec des codes culturels peu familiers et coupés des étayages naturels que constituent la famille et le milieu culturel. Les entretiens permettent d'offrir un étayage aux parents, souvent démunis et seuls avec les difficultés de leurs enfants.

Les entretiens réguliers avec la famille permettent à l'enfant de sentir qu'il y a une réelle collaboration entre ses parents et l'institution, diminuant le risque qu'il puisse se sentir pris dans un conflit de loyauté.

Le plus souvent c'est la psychologue de l'équipe qui centralise le travail avec les familles. Mais au travers de la concertation entre membres de l'équipe, c'est aussi de proposer, en plus des entretiens de famille réguliers, des appuis spécifiques qui peuvent être portés par les autres spécialistes et les éducatrices et les éducateurs. Ainsi, selon ce qui peut être soutenu dans la collaboration avec les parents, des groupes mères-enfants peuvent être mis en place, des soutiens différenciés à des parents en grande conflictualité, pour ne citer que ces deux exemples.

Le travail avec les familles ne peut généralement se faire qu'à l'intérieur de l'institution étant donné que la plupart des familles ne consulteraient pas à l'extérieur. C'est souvent l'institution qui doit être porteuse de la demande.

En conclusion de ce texte et grâce au fait qu'il a permis un recul et une réflexion sur une tradition de plus de quarante ans, les soussignées spécialistes d'Horizon prennent la mesure de l'importance d'un fonctionnement dans lequel éducatrices, éducateurs et spécialistes collaborent pour le bien des enfants qui leur sont confiés. Que les autorités de l'Astural soient ici remerciées du soutien qu'elles apportent à ce modèle qui toujours fait ses preuves.

Nous tenons à remercier Marité Genoud, Philippe Lechenne et Benoît Thévenoz pour leur collaboration pour l'écriture de ce texte.

Christine Miglietti-Leresche, psychomotricienne

Liliane Vellas, logopédiste

Annie Halle, psychologue et thérapeute de famille



## Arc-en-Ciel

### Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 16 enfants de 4 à 10 ans

#### Mouvement des enfants

Nombre d'enfants accueillis : 19 (15 garçons et 4 filles)

L'âge des enfants accueillis est compris entre 4 ans et 2 mois, lors de l'admission du plus jeune en août 2018, et 9 ans et 11 mois lors du départ de l'enfant le plus âgé en juin 2018

#### Départ : 3 enfants

Un enfant rejoignant un regroupement spécialisé au sein de l'école de son quartier (école de Bellavista, Meyrin)

Un enfant orienté vers le Centre médico-pédagogique de Villars-Beaulieu

Un enfant orienté vers l'École Protestante d'Altitude (Saint-Cergue)

**Arrivée** (orientée par l'Office médico-pédagogique, via la Direction des établissements spécialisés et de l'intégration) : 3 enfants

Une enfant présentée par le Service éducatif itinérant ainsi qu'une consultation de l'Office médico-pédagogique

Une enfant présentée par la Guidance infantile

Un enfant provenant du Centre médico-pédagogique Villa-Florissant (rapprochement géographique)

#### Intégrations scolaires

Un enfant a intégré pleinement un regroupement spécialisé de l'école de Bellavista (école de son quartier d'habitation)

#### Intégrations dans des structures d'accueil parascolaire (GIAP ou autres)

Six enfants de notre institution ont pu fréquenter un accueil parascolaire en fin d'après-midi ou le mercredi après-midi. Deux enfants au sein de l'accueil parascolaire de l'école de leur quartier (GIAP) et trois enfants au sein d'une structure privée d'accueil de fin de journée (villa Yoyo). Une autre enfant a fréquenté un Jardin Robinson de son quartier les mercredis après-midi. Ces intégrations demandent une indispensable collaboration avec les équipes accueillantes.





## Stagiaires

Au cours de l'année 2018, l'externat a encadré :

- une étudiante de la HETS (éducation sociale) de Genève pour un stage à temps plein de 5 mois (août à janvier)
- une étudiante de la HETS (éducation sociale) de Genève pour un stage à temps plein de 5 mois (janvier à juin)
- une étudiante de l'École de culture générale (ECG) dans le cadre d'une maturité spécialisée pour un stage à temps plein d'une année scolaire

Ces stagiaires sont encadrés par des éducateurs ayant une formation de praticien formateur de la HETS.

## Formation du personnel

Les collaborateurs suivent diverses formations courtes en lien avec notre pratique. Nous faisons également appel à des professionnels extérieurs pour des formations d'équipe à l'interne.

Une éducatrice a terminé une formation de praticienne formatrice (PF – HETS).

Une éducatrice a démarré un DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale (HES-SO).

Nous sommes accompagnés tout au long de l'année dans notre réflexion par un médecin pédopsychiatre et une psychologue d'orientation analytique ainsi d'un médecin psychiatre thérapeute de famille.

## Perspectives

Afin de favoriser les projets d'intégration scolaire de certains enfants fréquentant notre institution, nous étudions les possibilités de mettre en place des accompagnements au sein de leur école de quartier (par des collaborateurs d'Arc-en-Ciel).

Patrice Govaerts, directeur



## Horizon

### Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 16 enfants de 4 à 9 ans

### Mouvement des enfants

Nombre d'enfants accueillis : 20 (19 garçons et 1 fille)

Nombre des jeunes accueillis par année de naissance :

- 2009 : 4
- 2010 : 2
- 2011 : 7
- 2012 : 1
- 2013 : 5
- 2014 : 1

Le plus âgé des enfants a quitté l'institution en juin 2018 à 9 ans et 2 mois et l'enfant le plus jeune y est entré en août 2018 à 4 ans et 2 mois

Nombre de demandes d'admission traitées : 6 pour 6 places

Départs : 5 enfants

Deux enfants à l'école de Chandieu

Un enfant à l'externat pédago-thérapeutique de la Châtelaine

Deux enfants dans deux Centres médico-pédagogiques de l'Office médico-pédagogique (Fazy et Villars Beaulieu)

Arrivées (orientées par l'Office médico-pédagogique, via la Direction de la scolarité spécialisée et de l'intégration) : 5 enfants

Un enfant présenté par le jardin d'enfants la Ribambelle et le Service éducatif itinérant (SEI)

Un enfant présenté par la crèche des Libellules et la Guidance infantile

Un enfant présenté par l'école des Pâquis



Un enfant présenté par la crèche la Grotte bleue, et la Guidance infantile

Un enfant présenté par l'école Bourquin

### Intégrations scolaires

Trois enfants ont fréquenté l'institution parallèlement l'école primaire de leur quartier pour des temps allant d'une demi-journée à 2 jours et demi.

Chaque intégration est régulièrement évaluée lors de rencontres entre les enseignants d'Horizon et du lieu d'intégration, ainsi qu'entre les directions et les parents. Pour chaque enfant intégré, le programme scolaire à Horizon est adapté à celui des écoles d'accueil.

L'intégration partielle répond à un double objectif pour l'enfant : il est tout d'abord de le tranquilliser au niveau de son estime en débutant par une demi-journée où il aborde des notions qui le rassurent, puis en l'accompagnant à plus de confrontations à la réalité de l'ensemble des exigences scolaires en matière de notions ou de vie sociale.



### Collaboration de formation avec les HETS et les écoles de culture générale

Au cours de l'année 2018, l'externat a formé :

- 1 étudiante et 1 étudiant en éducation spécialisée de la HETS de Genève pour des stages à plein temps de 5 mois
- 3 étudiantes et 1 étudiant de l'École de culture générale (ECG) dans le cadre de leur maturité spécialisée pour des stages à plein temps d'une année (deux pour l'année scolaire 2017-2018 et deux pour 2018-2019)
- divers stages de 1 à 4 jours pour des professionnels intéressés ou des jeunes en recherche de perspectives professionnelles.

### Formation du personnel

Une éducatrice de notre équipe est allée se former 10 jours à Paris à la méthode Arno Stern.

Notre thérapeute de famille ainsi qu'une éducatrice, se sont rendus à Lausanne pour y suivre 3 jours de formation sur le trouble de l'enfant anxieux.

L'équipe dans son ensemble est par ailleurs soutenue par un médecin pédopsychiatre, une supervision institutionnelle et une supervision en ethnopsychiatrie pour le suivi des familles.

Benoît Thévenoz, directeur

## La Châtelaine

### Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 10 enfants et préadolescents entre 7 et 13 ans

#### Mouvement des enfants

Nombre d'enfants accueillis : 10



L'âge des enfants accueillis est compris entre 8 ans et 13 ans, soit :

- 8 ans : 1
- 10 ans : 1
- 11 ans : 5
- 12 ans : 1
- 13 ans : 2

#### Intégrations en classe

Un jeune garçon a poursuivi son intégration en regroupement spécialisée, en augmentant son temps progressivement pour arriver à un 80 % en fin d'année scolaire.

Une jeune fille a poursuivi une intégration en classe régulière en 7PH. pour atteindre également un 80 % en fin d'année.

Un garçon a poursuivi son intégration en regroupement spécialisé arrivant en décembre 2018 à 2 jours et demi.

#### Intégrations au parascolaire

Poursuivant notre souhait de proposer de nouvelles possibilités de socialisation aux enfants dans le cadre plus proche d'une scolarisation habituelle, un enfant a pu bénéficier avec succès de cette prestation du GIAP.

#### Accompagnement d'une enfant déscolarisée pour raison de santé

Durant toute l'année 2018, la Châtelaine a mis en place des moyens spéciaux pour offrir quatre heures par semaine de soutien psychologique et scolaire, à l'hôpital et à domicile, à une enfant gravement malade dont l'état de santé ne lui a pas permis d'être scolarisée dans l'institution.

## Répétitoire

Nous avons continué à soutenir 3 enfants, dans leur scolarité, en proposant un répétitoire, une fois par semaine, grâce à un fonds spécial de l'Astural. Pour deux enfants, ces répétitoires avaient lieu à La Châtelaine les lundis et vendredis en fin de journée.

Pour le troisième enfant, le répétitoire avait lieu à domicile. Ces soutiens ont été importants pour permettre à chacun d'eux de poursuivre leurs apprentissages dans les meilleures conditions.

**Départs** : 3 jeunes ont quitté La Châtelaine à la fin juin

Une jeune fille de 13 ans a intégré à plein temps une classe ordinaire, niveau 8PH après une année et demie d'intégration partielle en classe régulière à l'école de son quartier. Durée de la prise en charge : 3 ans.

Un jeune garçon de 13 ans a intégré une CLI dans un cycle d'orientation proche de son domicile. Durée de la prise en charge : 4 ans.

Une jeune fille de 11 ans n'est pas revenue à la rentrée scolaire, ses parents ayant décidé, durant l'été, de la scolariser dans leur pays d'origine.

**Arrivées** : 3 enfants

Un garçon de 9 ans en provenance d'un centre de jour pédago-thérapeutique de l'Astural.

Une fille de 9 ans en provenance d'un CMP de l'OMP.

Pour ces deux enfants, nous avons pu organiser une intégration progressive en proposant des moments de rencontre durant le mois de juin.

Nous avons également accueilli, au mois d'octobre, un garçon de 11 ans en provenance d'un autre canton.

## Collaboration de formation avec la HETS et les Universités

Durant l'année 2018, l'externat a participé à la formation de plusieurs stagiaires :

- une stagiaire psychologue à 50 %, en fin de formation de l'Université de Genève
- une stagiaire en psychologie à 30 %, dans le cadre du Master en psychologie de l'Université de Lausanne
- deux stagiaires en éducation spéciale de la HETS- Genève, stages de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.



## Supervisions et formations

Dans le cadre de notre prise en charge, nous collaborons régulièrement avec notre pédopsychiatre-psychanalyste consultant, ainsi qu'avec un superviseur de famille pour nous accompagner dans le travail que nous faisons avec les parents.

Une supervision des groupes de psychodrame et de jeu symbolique a également lieu toutes les six semaines.

Une supervision d'équipe s'est poursuivie, durant toute l'année, pour accompagner l'ensemble des collaborateurs dans le changement de direction.

Dans le but d'approfondir en équipe la connaissance de certains aspects cliniques de la problématique des enfants accueillis dans l'institution, nous avons organisé à deux reprises des moments de formation en équipe grâce au visionnement de conférences. Ces moments d'échange, de formation et de lien entre la théorie et la pratique enrichissent notre pensée et participent à la création d'une culture institutionnelle commune.

Notre logopédiste a suivi deux formations. Une concernant « la dyspraxie verbale » et l'autre « L'intégration des réflexes primaires ».

Un éducateur a suivi une formation à la thérapie de famille « Les sept portes d'entrée en thérapie ».

Les logopédistes ainsi que les psychomotriciens et psychomotriciennes des externats pédago-thérapeutiques de l'Astural, ont poursuivi leurs rencontres d'Intervision et de partage de leur vécu avec les enfants qu'ils prennent en charge.

Le directeur a participé au premier colloque de l'AGOEER.

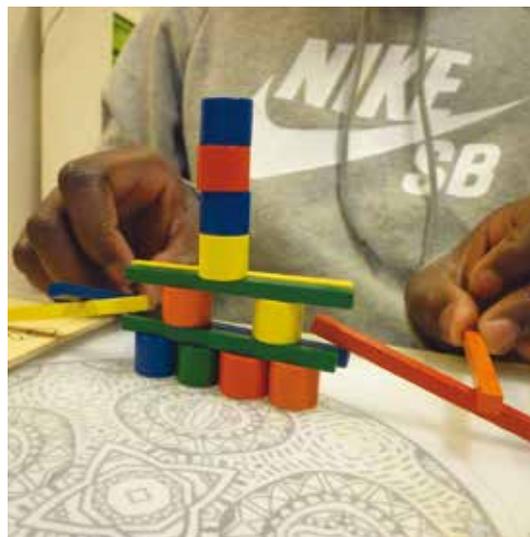
Il a également suivi un séminaire de thérapie narrative « L'approche narrative avec les enfants et leur famille. » Suite à ces deux jours de formation, il a décidé d'entreprendre durant l'année scolaire 2018-2019 « Une formation aux pratiques narratives ».

## Arrivée du nouveau directeur et nouveaux engagements

Cette année 2018 a été marquée, au mois de janvier, par l'arrivée du nouveau directeur après 6 mois de préparation avec l'ancienne directrice.

Nous remercions Mme Chantal Krayenbühl-Baudouin pour son engagement et sa générosité dans ce moment de transition.

Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, nous avons créé un poste de psychologue à 60 % qui est occupé par Mme Virgine Salama psychologue de formation. Mme Salama occupait déjà, depuis le mois d'août 2008, un poste d'éducatrice enseignante à La Châtelaine.



Pour reprendre son poste, laissé vacant, suite à son changement de fonction, nous avons engagé à une nouvelle éducatrice-enseignante, Mme Tanita Beday, à 60 %.

Ces engagements permettent à la Châtelaine d'avoir une meilleure dotation en personnel et de renforcer son pôle thérapeutique.

### **Festivités**

Durant l'année, nous avons organisé plusieurs moments festifs.

Un spectacle de printemps et une fête de fin d'année scolaire où nous avons accueilli les parents.

Nous avons également organisé un repas de fêtes de fin d'année avec les enfants.

Jean-Daniel Millet, directeur

## Le Lignon

### Externat pédago-thérapeutique

#### Capacité d'accueil et mouvement des jeunes

Nombre de places : 12

Nombre de jeunes accueillis : 14 (7 filles et 7 garçons)

L'âge des jeunes accueillis est compris entre 11 ans 9 mois et 16 ans 2 mois.

Nombre des jeunes accueillis par année de naissance :

- 2002 : 2
- 2003 : 4
- 2004 : 4
- 2005 : 3
- 2006 : 1

Taux d'occupation : de janvier à mars : 11 places sur 12 (une rentrée en avril), d'avril à juin : 12 places et d'août à décembre 10 places sur 12 soit 2 places non occupées pendant cette période de l'année.

Au mois de juin 2018, nous avons été contraints de refuser une admission. Le profil de l'enfant aurait pu correspondre à une prise en charge dans notre structure, mais un accompagnement individuel lui aurait été nécessaire. Accompagnement que nous ne pouvions lui offrir au vu de la dynamique déjà « difficile » des jeunes présents et qui demandait des aménagements particuliers.

Nous avons entrepris des démarches afin d'avoir un appui supplémentaire. Démarches qui n'ont pas abouti.

Nous faisons le constat que des situations de plus en plus lourdes nous sont adressées avec des comportements beaucoup plus violents que ce que nous avons connu par le passé.

Nombre de demandes d'admission traitées : 6 pour 5 places

Nombre de demandes d'admission non traitées et non satisfaites, faute de place au moment de la demande : aucune

#### Départs et durée de placement : 4 jeunes

Deux jeunes : orientation vers l'école SGIPA Genève, durée de placement au Lignon : 3 ans

Un jeune : a déménagé dans le canton de Vaud, durée de placement au Lignon : 3 ans

Un jeune : a été intégré dans un centre de jour de l'OMP, durée de placement au Lignon : 2 ans



### Arrivées : 3 jeunes

Un jeune : venant du Centre Médico-Pédagogique de l'OMP Les Oliviers

Un jeune : venant du Centre Médico-Pédagogique de l'OMP Vidollet

Un jeune : venant de l'école primaire spécialisée de la Voie Lactée.

### Direction et équipe

Dans le courant du premier semestre de l'année, le nouveau directeur a pris ses fonctions. Un nouvel éducateur a commencé à cette même date. En mars, nous avons dit au revoir à la logopédiste qui avait travaillé à l'externat du Lignon depuis plus de 20 ans. Nous avons pris l'option de nous donner le temps d'engager une nouvelle logopédiste pour la rentrée scolaire seulement. En effet, l'équipe, et surtout les jeunes du Lignon, avaient été suffisamment ébranlés par les changements successifs. Fin août 2018, nous avons commencé avec une équipe au complet, motivée et compétente.

### Collaboration de formation avec la HETS et les Universités

Au cours de l'année 2018, l'externat a formé :



- une étudiante souhaitant acquérir une expérience pratique afin de poser sa candidature pour la formation en psychomotricité, pour un stage de 5 mois
- un étudiant fréquentant les cours de deuxième année de l'HETS de Genève, pour un stage de 5 mois.

Au Lignon, nous avons décidé d'accueillir pour le premier semestre de l'année des personnes souhaitant réaliser des stages probatoires, ceci afin de permettre à des personnes ayant des parcours différents de la maturité sociale (voie royale pour accéder à l'HETS) d'accéder à l'HETS. Ce type de demandes sont cependant de moins en moins fréquentes.

Nous nous interrogeons sur la pertinence de garder ce modèle : 1er semestre- stage probatoire, 2e semestre-stage HETS, ou ouvrir cette première plage aux étudiants HETS de 3e année.

Dans l'idée d'accueillir des profils de stagiaires différents, en fin d'année 2018 nous avons également entamé des démarches afin de pouvoir accueillir des civilistes. Notre « accréditation » est en cours de validation en ce moment.

## Formation du personnel

L'équipe a été supervisée deux heures par semaine. Dans ce cadre, nous avons reçu des formations de la part de notre intervenante sur l'approche systémique et les entretiens familiaux. Notre superviseuse nous a aussi accompagnés dans le vécu de notre période de changement dans l'équipe.

De plus :

- plusieurs membres de l'équipe ont suivi des conférences et des formations de courtes durées
- un membre de l'équipe a poursuivi la formation de longue durée à l'approche systémique et la thérapie familiale avec le professeur Dr. M. Elkaim
- un membre de l'équipe a participé à deux jours de formation au CEFOC sur la posture professionnelle face à l'adolescent en rupture
- un membre de l'équipe a assisté à un Congrès d'Integras de deux jours à Lugano
- la logopédiste continue à participer aux interventions entre logopédistes des externats d'Astural
- l'ensemble de l'équipe a participé à une demi-journée de réflexion avec les autres externats de l'Astural sur le thème des fondements théoriques qui structurent et orientent la manière de remplir notre mission auprès des élèves et de leurs familles dans l'ensemble de nos externats.

## Collaboration avec le réseau

### Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) – Atelier boguet (ATB)

La collaboration entre l'ATB et l'Externat du Lignon se poursuit toujours avec beaucoup d'allant dans un enrichissement mutuel. Les objectifs de cette collaboration sont multiples : offrir une activité pratique et valorisante aux jeunes et surtout favoriser, grâce à un dispositif pensé pour nos jeunes, des perspectives d'intégration sociale. L'élément facilitateur pour une intégration réussie est l'aspect relationnel que nous proposons dans cette collaboration.

Cet été 4 jeunes du Lignon ont en effet participé à un camp organisé par l'ATB. D'autres jeunes, anciens élèves du Lignon, continuent à profiter des activités de la maison de quartier, ce qui nous confirme que l'objectif d'intégration est atteint.

Plusieurs volées de jeunes ont participé à l'atelier mécanique animé par un animateur, un éducateur du Lignon et un moniteur : ils se sont tous attelés à la restauration d'un vieux triporteur des années « 50 ». Ce grand chantier est en voie d'être finalisé. L'aboutissement de ce projet sera dignement fêté au printemps 2019.

De cette expérience la chaîne Léman Bleu a réalisé un reportage<sup>1</sup>.

1 <http://www.lemanbleu.ch/fr/News/Des-ados-d-un-centre-de-jour-restaurent-une-Vespa-de-1954.html#>

Dans ce touchant témoignage, on présente les jeunes du Lignon comme “des jeunes en situation de handicap”. Ce terme a suscité de vives réactions chez les jeunes et les éducateurs qui les accompagnent, car si les jeunes reconnaissent rencontrer des difficultés, ils ne se reconnaissent pas dans ce terme. Et c’est bien par ce type de démarche d’intégration que nous cherchons à combattre un vécu comme discriminant, enfermement et qui risque d’entraver leur élan.

### Cycle d’orientation (CO) du Renard

La collaboration avec le cycle du Renard se poursuit.

En 2018, 3 jeunes ont pu intégrer des cours au cycle d’orientation. L’indication est étudiée en équipe, en collaboration avec les familles et les jeunes concernés.

Les 3 jeunes qui ont bénéficié d’une intégration “sociale” au cycle ont suivi des cours d’éducation nutritionnelle, d’éducation textile ainsi qu’un cours d’histoire et géographie.

Nous pouvons compter sur le soutien administratif et l’engagement volontaire des professeurs qui accueillent nos jeunes dans leur classe. Comme chaque année nous confirmons qu’une telle expérience est un enrichissement pour tous les acteurs.

De plus, cette année, le cycle du Renard a mis à notre disposition, la salle de sport. Nous avons donc pu introduire une nouvelle activité sportive en grand groupe, avec un matériel sportif de qualité et dans un souci d’intégration.

### Cap Loisirs

Chaque année, nous constatons qu’un certain nombre de jeunes, de par leurs difficultés, nécessite un coup de pouce supplémentaire pour bénéficier des offres culturelles et de loisirs. De ce fait, nous nous sommes rapprochés de Cap Loisirs.

Comme nous, Cap Loisirs œuvre pour permettre à ces jeunes d’abattre les obstacles et sortir de l’isolement, en prenant du plaisir à la vie et en profitant des opportunités disponibles sur notre territoire.

Accéder à Cap Loisirs implique que les parents puissent accepter la singularité de leur enfant et que le jeune soit conscient de sa différence. Différence qui ne limite en rien ses droits. Tout au long de notre prise en charge, nous les accompagnons dans cette prise de conscience. Afin de favoriser l’accès aux activités de cette association, nous avons repris le modèle qui fonctionne avec l’ATB : la création d’un pont relationnel. Ce “pont” se concrétise avec l’engagement d’un moniteur de Cap Loisir qui, en tant que vacataire, a rejoint notre équipe éducative les mercredis matin pour l’activité sportive au CO du Renard. À la fin de cette activité, ce moniteur assure les trajets vers les activités Ados de Cap Loisirs qu’il coanime. Cette année deux jeunes du Lignon ont pu bénéficier de ce dispositif. Pour l’année prochaine, nous avons une autre candidate potentielle.





### Revolution Food

Révolution Food est une jeune et petite entreprise qui offre un service de traiteur. Les valeurs de cette entreprise sont des produits de qualité, le respect de l'environnement et la notion de partage.

Un nouveau partenariat est né entre notre externat et Revolution Food. Nos jeunes ont la possibilité d'effectuer des stages de découverte dans cette petite entreprise. Lors de leur inauguration, le travail artistique de nos jeunes a été exposé dans leurs locaux. Cet événement a rencontré un franc succès : les "jeunes artistes", leur famille et l'équipe du Lignon ont été conviés à ce moment festif. Moment fort et valorisant dans le parcours des jeunes de notre institution.

### Évènements singuliers

L'année 2018 a été l'année des changements, la nouvelle équipe a démarré en force à la rentrée scolaire. Fort de sa motivation, l'équipe a pris le temps de se réunir et de réfléchir aux valeurs communes qui nous réunissent, soutenue dans sa démarche par une supervision.

De nombreuses activités ont été organisées telles que sorties culturelles, un camp en Camargue à l'automne, une participation à Mathscope et Bioscope (ateliers scientifiques proposés aux élèves par l'université de Genève)... Ces activités demandent un effort d'organisation, mais permettent aux jeunes et à l'équipe de trouver une bonne cohésion.

Cette première année de direction fut pour moi une expérience fort enrichissante et inattendue. En effet, de nouveaux aménagements (tel que la décoration du bureau de direction) ont dû être mis en place afin de bien "marquer" mon changement de rôle d'éducateur à directeur.

Pour les nouveaux jeunes, tout s'est déroulé naturellement, c'est pour les anciens qu'il a fallu faire preuve d'un peu plus de patience. En ce qui concerne l'équipe, la confiance et l'écoute sont toujours présentes et elle m'a soutenu dans ce changement.

Pietro Santoro, directeur



## Service éducatif itinérant

L'enjeu principal pour le SEI en cette année 2018 était la pérennité de sa nouvelle prestation «EPS – École» (nommée à ses débuts SPES – Soutien Pédagogique de l'Enseignement Spécialisé).

Démarrée à la rentrée 2017 sous forme d'un projet pilote, il s'agissait, par différents bilans et rapports ainsi que par des rencontres avec les partenaires de l'école et les autorités, de montrer l'efficacité et la pertinence de nos interventions pour faciliter la transition et l'entrée en scolarité des enfants à besoins éducatifs particuliers.

Objectif atteint puisque le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a transmis en début d'année une évaluation très favorable, permettant de fixer les 5 premiers postes en contrat à durée indéterminée. Et même plus qu'atteint, puisqu'après une planification des besoins pour la rentrée scolaire 2018, nous obtenions une autorisation pour 5 postes supplémentaires.

À la rentrée scolaire 2018, ce sont donc 14 éducatrices ou éducateurs spécialisés & enseignantes ou enseignants spécialisés (pour 10 postes) qui ont permis une transition harmonieuse, en mettant en place une collaboration intense avec les enseignantes et des appuis en classe, à plus de 40 enfants à besoins éducatifs particuliers.

Du côté de «l'EPS Petite Enfance», l'équipe des psychologues n'a pas chômé non plus. Les chiffres figurant ci-après sont éloquentes. Malgré leur investissement et l'augmentation des postes de travail, la liste d'attente (entre 3 et 5 mois pour certaines familles) n'a pas pu être résorbée.

Entre 20 et 30 situations se sont retrouvées chroniquement sur cette liste. Un gros travail d'évaluation des besoins et des critères de priorité a été engagé. Les psychologues en charge des premiers entretiens sont maintenant trois pour un équivalent de 15 % de temps de travail.

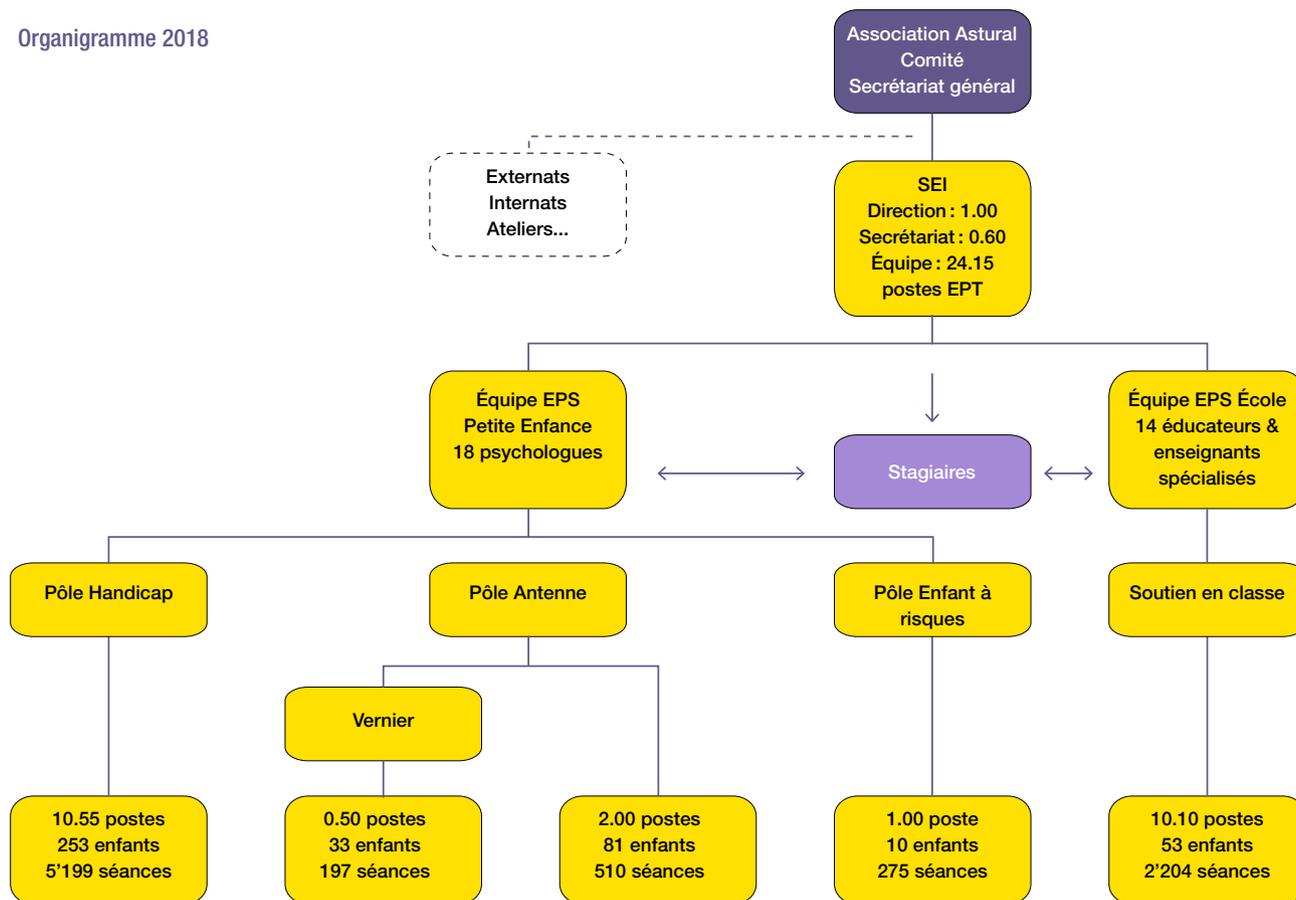
Le SEI dispose en 2018 d'une équipe de 32 intervenants, deux secrétaires, des stagiaires et des superviseurs. Nous étions 7 en 1998 et 10 en 2008! L'augmentation est énorme et elle ne va pas sans poser de nombreuses questions sur l'organisation générale, les tâches de chacun et chacune, et sur la gouvernance du service.

Nous avons donc engagé fin 2018, avec l'aide d'un intervenant extérieur, un travail de réflexion et d'évaluation pour nous permettre de dessiner le SEI de demain.



## Le SEI en chiffres

### Organigramme 2018



En 2018, le SEI dans son secteur «Éducation Précoce Spécialisée (EPS) – Petite Enfance» a enregistré des séances pour 377 enfants et familles (+ 21) pour un total de 6'181 séances (+ 100).

Dans son secteur «Éducation Précoce Spécialisée (EPS) – École», le SEI a accompagné 53 enfants pour un total de 2'204 séances.

La répartition des postes et du nombre d'enfants suivis en 2018 a été la suivante :

Secteur	Postes au 1 <sup>er</sup> janvier	Postes au 1 <sup>er</sup> septembre	Nombre d'enfants
Pôle Handicap	9.45	10.55	253
Pôle Antenne	2.00	2.00	81
Pôle Enfants à risque	1.00	1.00	10
Antenne-Vernier	0.50	0.50	33
SPES	5.00	10.10	53
<b>Totaux équipe SEI</b>	<b>17.95</b>	<b>24.15</b>	<b>430</b>
Direction	1.00	1.00	—
Secrétariat	0.50	0.60	—

### Dans le secteur EPS Petite Enfance

106 nouvelles familles (+ 26) du Pôle Handicap ont été vues par une des trois psychologues chargées, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, de la première séance d'évaluation à domicile.

Sur les 377 enfants, pour 34 enfants, il n'y a eu qu'une séance en 2018. Soit une séance de début ou de fin de suivi, soit une séance d'évaluation à domicile ou en crèche ne donnant pas suite à un suivi, soit un suivi en attente, reporté sur 2019.

Suivi	
Fin de suivi	6
Début de suivi	4
Non suivi	7
Suivi en attente pour 2019	17

Le SEI a donc suivi régulièrement 343 enfants et familles (+ 35) et le SEI suivra régulièrement sur 2019 également les 17 suivis en attente.



### Dans le secteur EPS École

53 enfants ont donc été accompagnés en 2018. Le suivi de 10 enfants a pu s'arrêter en fin d'année scolaire 2017-2018. 5 autres se sont stoppés au 31 décembre 2018.

Pour les 45 enfants suivis sur le début de l'année scolaire 2018-2019, la répartition était la suivante :

Suivi	
De 1P à 2P	10
Par l'équipe EPS Petite Enfance	23
Autres provenances	12

### Formations, perfectionnements et présentations

L'équipe du SEI se forme toujours très régulièrement (CAS en périnatalité ou en autisme, divers DAS, colloques et autres journées d'introduction).

En parallèle, nous organisons pour une grande partie ou toute l'équipe des formations à l'interne. Mme Suzanne Kerr, logopédiste, est donc venue dans nos locaux pour une riche et intense formation Makaton.

Nous avons eu également une demi-journée de travail en janvier avec M. Jean-Claude Metraux sur le thème de « la collaboration avec les familles migrantes ».

Et en février, une journée passionnante et chaleureuse avec M. Guy Hardi autour de sujets variés comme l'aide sous contrainte, l'accompagnement de la famille et la place de l'humour dans la relation.

Nous bénéficions également de la précieuse expérience et bienveillance de notre superviseur (à la fréquence d'une fois toutes les deux semaines), M. Philippe Lechenne.

De notre côté, nous faisons bénéficier de nombreux professionnels ou étudiants de nos expériences et compétences. Ainsi nous sommes sollicités par l'Université, la HETS et de nombreuses institutions Petite Enfance (principalement sur le sujet de l'inclusion).

### Stagiaires

En plus de nos trois places de stages annuelles (stagiaire psychologue, stagiaire de l'école du jeune enfant et une stagiaire du MAEPS), nous avons accueilli des jeunes pour des stages courts (école de psychomotricité ou découverte de l'intervention du SEI à l'école par exemple).



## Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour cette nouvelle année d'intenses collaborations au service des enfants et de leur famille.

Les autorités et leurs représentants, principalement celles du DIP, de la commune de Vernier et de la Ville de Genève. Ainsi que le personnel du secrétariat à la pédagogie spécialisée (SPS).

Nos partenaires institutionnels que sont le service de Guidance infantile, le Centre du développement de l'enfant des HUG, l'Université de Genève.

Tous les professionnels de terrain que sont les thérapeutes, les pédiatres, les professionnelles de la Petite Enfance, les médecins spécialistes.

Un merci spécial et chaleureux à l'ensemble des membres de mon équipe pour leur investissement, leurs compétences et leurs qualités humaines.

Éric Métral, directeur





## Les internats éducatifs

Thônex – Acacias – Servette – Chevrens – Ateliers ABX



## Et s'il ne s'agissait pas d'insérer, mais d'être ?

### Petite scène de la vie ordinaire

Suivant le programme du Parcours A2mains depuis quelques semaines, un jeune est présenté dans une entreprise pour une période de travail. La date est fixée, il commence un lundi matin.

*Le jeune se rend sur le lieu de travail, mais après une demi-journée n'y retourne pas, ceci sans avertir ni informer personne. En apprenant cela, je l'appelle et lui demande ce qu'il se passe. Il me dit que ce n'est pas intéressant et que les ouvriers le laissent sans rien faire. Je l'invite à y retourner et à parler, à aller voir le patron, qui d'ailleurs lui a dit que sa porte était toujours ouverte et lui parler en direct. Je le rends aussi attentif au fait que n'étant pas encore formé et avec un statut de stagiaire, il ne peut se faire une place qu'en manifestant son implication et sa volonté d'être actif et présent dans le cadre de ce job-là.*

Sur ce, il y retourne, une demi-journée et se débine à nouveau sans aller parler ni avertir personne.

J'apprends la semaine suivante par sa mère qu'il travaille avec son beau-père qui est artisan peintre. Nous n'avons pas été tenus au courant de cela, nous l'apprenons suite à notre téléphone à la famille, le jeune ne répondant pas.

Quelques jours passent. Je vais à l'entreprise voir le patron. Il est furax. Je ne l'ai jamais vu avec une telle une colère. Un homme d'ordinaire calme et mesuré dans ses propos. J'avais besoin de le rencontrer avant d'aller rechercher le jeune pour revenir devant lui, pour qu'il s'explique et clore le stage correctement.

Nous fixons rendez-vous lundi matin à 8 h à l'entreprise. Le jeune est ponctuel.

Je lui dis : *tu es prêt, au clair avec ce que tu vas lui dire ? Il me répond : Oui je vais dire ce qui est.*

Le patron est là, derrière son bureau avec la même énergie excédée. Il dit : *je n'ai pas de temps à perdre, si tu veux perdre le tien c'est ton problème ! Ils sont en face l'un de l'autre et moi de côté, j'observe la scène. Je vois le jeune qui commence à s'enfoncer dans son siège et à se mettre en position de défense intérieurement.*

J'interviens en lui disant : *tu vois ce qu'il se passe, M. B est fâché. Tu comprends ? : Oui il a raison, je vous comprends Monsieur. Il s'excuse poliment.*

Le patron évoque, en fin d'entretien, la possibilité qu'un jour : *Tu voudras avoir une femme, des enfants une famille, si tu continues comme cela ça marchera pas !*

On se serre la main et nous sortons.

Dehors, je le regarde et je vois le petit garçon empêtré. Il est impacté par ce qu'il vient de se passer, pas indifférent. Je dirais aussi en contact avec son intériorité.

Je lui dis : *tu vois, tu ressens le petit garçon là, dans ton cœur, dans ton ventre ? Il me fait signe que oui.*

*Ta maman à la maison elle fait tout hein ? Elle remplit le frigo, lave ton linge, range, etc.. et toi tu continues de faire le petit garçon. Mais en même temps ça ne te va plus ? Et puis ta maman a très peur que tu repartes dans l'enfermement dans lequel tu étais avant de venir dans le Parcours A2mains. Donc elle évite de te confronter trop fort. C'est ça ? Mais au fond elle sait et sens que son attitude n'y suffit pas. Elle ne sait plus comment faire. Il opine.*

Fin de la petite histoire courante et récurrente vécue souvent dans le Parcours A2mains.

### De l'importance de l'intention.

Nous sommes connectés avec chaque jeune du parcours. Émotionnellement, physiquement, énergétiquement et par l'esprit. Ils viennent nous visiter en dehors des heures, dans nos rêves, la nuit, le week-end où que l'on soit et en tout temps.

Lorsque je sens que le moment est venu d'aller avec le jeune, voir le patron, pour le confronter au réel, mon intention est claire : inviter le jeune à aller vers l'adulte en lui, et le soutenir dans ce moment très risqué pour son petit garçon intérieur. Je sais d'avance la posture du patron – je viens de ce monde-là – je l'ai été, patron. Il va jouer son rôle et cela est nécessaire, un patron trop « social » s'inscrirait alors dans une dynamique de « psychologie de la mère ».

Et cette posture, soit dit en passant, n'est-elle pas dominante dans nos sociétés de la sécurité à tout prix ? Il ne s'agit pas de renoncer à la prudence, il s'agit de vouloir la vraie émancipation du jeune et pour cela de le laisser prendre ses risques en l'ayant préparé. Une mère seule, comme la famille isolée socialement peut-elle le faire ?

Lors du processus d'engagement du jeune dans le Parcours A2mains, nous cherchons à établir avec lui un accrochage qui puisse lui permettre de construire un projet personnel qui le mobilise dans son engagement. Après avoir entendu son parcours scolaire, sa situation familiale et ce qu'il fait présentement nous abordons deux questions :

- *Quelle est ta difficulté majeure aujourd'hui ?* Ce qui en toi t'empêche d'avancer, d'être en formation ? Le fait d'avoir précédemment revisité succinctement son parcours le met en contact avec un début de réponse honnête à cette question. L'on se met d'accord sur la formulation et nous l'écrivons texto, en langage parlé ;
- *Quel progrès veux-tu faire maintenant ?* En quoi pourrais-tu te servir du Parcours A2mains ? Ici s'amorce un début d'action possible, souvent très ténue. De la revisiter régulièrement et après quelques mois, permet de préciser et faire émerger le chemin à parcourir et celui déjà réalisé.

Ceci débouche sur la prise d'un engagement conjoint, du jeune, des parents, des travailleurs sociaux et d'A2mains.

Ici commence une forme d'apprentissage important. Celui de l'intégrité face à un engagement pris, face aux autres et donc face à soi-même. Pour nous qui les accompagnons : *dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit*, constitue une posture intègre. Nous voyons immédiatement que tout le monde, adultes, et à fortiori les adolescents, peinent méchamment à vivre l'intégrité au quotidien. Il ne s'agit pas pour nous d'une idéologie de plus. Ni de lorgner dans les jardins secrets. Mais d'une attitude de travail intérieur bienveillant et joyeux.

Celui-ci, va me mettre en contact avec mes émotions premières, joie, peur, colère, tristesse<sup>1</sup>. Je viens au monde avec elles, elles sont incrustées dans tout mon corps et elles me servent premièrement à préserver ma vie physique, psychique et spirituelle. Ressentir dans mon corps ce qui est bon pour moi ou pas est la porte d'accès à la préservation de mon intégrité physique et psychique ainsi qu'à mon monde intérieur. Il semblerait que tous les mammifères, ainsi que les oiseaux éprouvent et vivent ces mêmes quatre émotions innées<sup>2</sup>.

Souvent, pour ne pas dire systématiquement, les jeunes nous disent vouloir un apprentissage... mais lequel? Mystère! C'est quoi leur désir profond, leur rêve? Répondre à cette question reste un Graal pour beaucoup d'entre nous. Et d'aucuns n'y trouveront pas de réponse de toute leur vie. Est-ce pour autant une raison de ne pas offrir aux jeunes l'occasion d'ouvrir en eux un espace de création?

Pour cela il nous semble que la connexion récurrente et mille fois remise sur le métier, de nous « brancher » à ce que l'on ressent, de pouvoir l'exprimer dans un groupe sûr et bienveillant, est la porte d'entrée à son intimité. Ceci signifie, pour nous, « dire sa vérité » ou/et parler en « je » lors de la prise de parole.

Et tout ce qui peut être vécu ensemble lors des treks dans la nature, le travail à notre atelier, le travail dans les entreprises et lors des cercles de paroles représente des occasions de mieux se connaître. En exprimant les choses, nous mettons dehors la pression et déjà la vie est moins lourde.

Ceci autant pour les jeunes que pour les adultes accompagnants. Il est demandé aux adultes engagés dans le Parcours A2mains de se mettre eux-mêmes en route sur ce chemin de connaissance de soi. Sinon comment incarner, inspirer, modéliser une manière d'être un adulte honnêtement-ancré dans le monde? Et qui puisse éventuellement, donner goût aux jeunes?

Me revient à ce propos la phrase de Teilhard de Chardin: « La vérité est l'objet de l'intelligence ». Il était scientifique certes, mais aussi homme de foi et théologien. Ma lecture est, que l'intelligence uniquement au service d'elle-même se perd et est condamnée à errer dans le vide. Le vide de sens. Regardons le monde de la technologie, numérique, technique, économique, etc. Elle semble être davantage au service d'elle-même et de la financiarisation du monde que du bien de la nature, des animaux et du sapiens.

L'école et les formations en général n'échappent pas à cette pression. Ces institutions la fabriquent et la cautionnent, tant elles sont la garante de la perpétuation de ce modèle. Les jeunes en difficultés et leur famille n'ont guère le choix que de s'y conformer, de la reproduire et de vouloir y entrer. Personne ne pouvant survivre hors du lien social, du collectif.



1 Émotions, mode d'emploi | Les utiliser de manière positive – Christel Petitcollin – Éditions Jouvence.

2 La dernière étreinte | Le monde fabuleux des émotions animales... et ce qu'il révèle de nous – Frans De Waal – Éditeur Les liens qui libèrent

Je me prends à rêver d'une école, donc d'une société, qui mettrait à pied d'égalité, dès la toute petite enfance, l'acquisition de connaissances et, via l'accueil et la découverte de ses émotions, le développement d'un rapport à soi, à son être et à son intériorité. Où la quête de son intégrité ne serait pas vue comme une norme sociale coercitive, mais comme l'invitation personnelle et constante à se connecter à son être profond conscient et inconscient.

Avec cette petite, bien que consistante, digression psycho-philosophico-spirituelle, je peux bien imaginer, chères lectrices et lecteurs, toutes les réticences qui vont émerger.

S'il vous semble, pourtant m'écarter de trop de la thématique de l'insertion socioprofessionnelle, faites accueil à mon invitation.

L'action d'accompagnement éducative du Parcours A2mains ne peut pas se découpler de la question de sens et des intentions qui sont à l'œuvre. D'autant plus que celles-ci sont liées au projet de la société qui la mandate. Le fait de questionner notre société sur ses intentions à elle me semble faire partie intégrante de notre travail.

Quel monde pour quels jeunes, quels jeunes pour quel monde !

Pascal SOTTAS, directeur du Parcours A2mains

## Foyer de Thônex et Appartement des Acacias

### Foyers éducatifs

#### Capacité d'accueil

- Foyer de Thônex : 9 garçons de 14-18 ans, puis 6 dès septembre 2018 en prévision du déménagement provisoire
- Appartement des Acacias<sup>3</sup> : 5 adolescents et adolescentes de 16-18 ans (phase de progression)

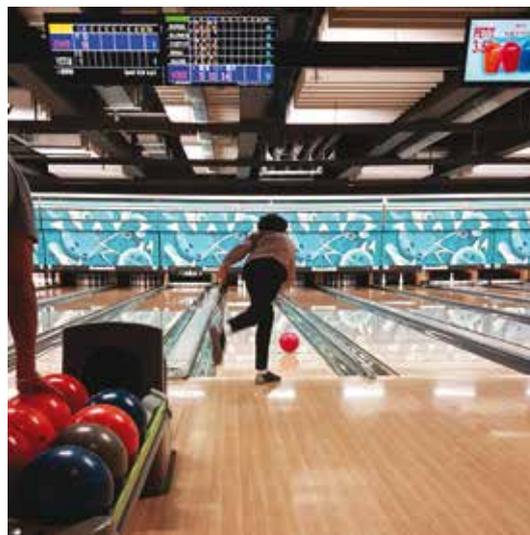
#### Nombre de jeunes accueillis

**Foyer de Thônex** : 13 jeunes placés et quelques accueils (mise au vert, fermeture) de jeunes provenant du Centre de Chevrens

Type de placement : 7 placements publics, 2 placements civils, 2 prises en charge des mineurs non accompagnés (MNA, tuteur), 2 placements pénaux

**Appartement des Acacias** : 10 jeunes placés

Type de placement : 7 placements publics, 2 avec tuteur et 1 placement civil



### Durée et fin de placement

#### Foyer de Thônex

- 4 ans : différents types de placements (retour maison avec PCE, puis placement à nouveau après hospitalisation, puis placement modulaire) retour maison, sans activité
- 24 mois : retour en famille en attente d'une observation civile en milieu fermé
- 15 mois : 2 MNA, père arrivé en Suisse, regroupement familial dans foyer pour migrants
- 15 mois : le foyer ne suffit pas à contenir, retour en famille en attente d'un placement en Institution long terme éloigné de Genève
- 6 mois et demi : passage à l'Appartement des Acacias ce qui coïncide avec la fin du placement pénal
- 6 mois : jeune addict aux écrans. Bloqué chez sa maman, refus du fils et de la mère de collaborer

3 L'Appartement des Acacias accueille des jeunes en voie d'autonomie, qui doivent cependant être en activité scolaire ou professionnelle pour bénéficier de cette possibilité de placement.

- 5 mois et demi : incarcération Clairière suite à un grave délit, observation
- 4 mois : placement met en exergue les difficultés du garçon (délits, consommation) sans adhésion au travail éducatif
- 2 mois et demi : ne prend rien du travail éducatif, retour en famille.

### Appartement des Acacias

- 28 mois : majeure, prend son indépendance, en formation
- 18 mois : majeure, ne répond plus aux exigences, sans activité, retour en famille
- 12 mois : majeure, prend son indépendance, en formation
- 10 mois et demi : majeure, ne répond plus aux exigences, indépendance
- 6 mois : ne répond pas aux exigences, problèmes de consommation, retour en famille
- 6 mois : retour en famille, ne souhaite pas investir la prise en charge proposée.

### Observations

#### Foyer de Thônex

Beaucoup de sorties et peu d'entrées ! Ceci s'explique du fait que le foyer a bloqué le nombre d'accueils à six dès septembre en prévision du déménagement.

Les longs placements représentent beaucoup de travail éducatif soutenu par les entretiens de famille, pour des jeunes ayant de grandes difficultés et qui demandent des prises en charge à très long terme.

Souvent, les placements de courte durée signifient que le jeune n'arrive pas à s'adapter à un lieu ouvert, où le travail se base sur la responsabilité et la confiance. Dans ces situations, nous avons souvent peu accès à la famille. Excepté pour un placement, où un jeune a fait une si belle évolution qu'il a intégré l'Appartement des Acacias (phase de progression) et que le placement pénal a été levé ! C'est rare, il est donc important de le souligner.

La situation des mineurs non accompagnés nous a fait vivre une situation peu ordinaire. Nous avons été un vrai référentiel pour eux pendant les 15 mois où ils ont vécu au foyer, facilitant leur intégration en Suisse. Ils se sont appuyés sur nous afin de comprendre comment fonctionnait notre société. Ce n'est pas l'évolution des garçons qui a provoqué la fin de placement, mais l'arrivée du père sur le territoire Suisse. Il y a donc automatiquement regroupement familial, et ils ont été tous trois dirigés vers un foyer d'accueil pour migrants. Malgré la joie de retrouver leur père, les conditions de vie en foyer pour réfugiés ne sont en rien comparables à une prise en charge en foyer éducatif, tant pour le soutien, le cadre de vie que les finances. De plus, les garçons ayant acquis le français, en études, sont devenus les soutiens de leur père pour l'adaptation à cette nouvelle vie, à l'inverse de ce qu'ils ont pu vivre au foyer.

## Appartement des Acacias

Un groupe entièrement renouvelé en une année ! Beaucoup de jeunes ont atteint leur majorité et ont pu sortir rapidement après leur 18 ans, ayant trouvé un appartement et poursuivant leurs études ou activités. Pendant toute une période, nous n'avons accueilli que des jeunes filles pour retrouver aujourd'hui, un groupe mixte équilibré.

Avec ce nouveau groupe, nous avons des jeunes plus investis dans leur activité, répondant bien aux exigences de la prise en charge avec une dynamique de groupe calme et agréable.

## Formations, perfectionnement

Une éducatrice a commencé sa formation de praticienne formatrice et un éducateur l'a terminée avec succès. Une éducatrice poursuit sa formation de superviseuse. Une partie de l'équipe s'est rendue à Lyon pour les 13es journées francophones de Thérapie familiale systémique à Lyon.

Trois membres de l'équipe ont commencé la formation sur le travail avec les familles offerte par l'Astural.

En équipe, nous avons poursuivi le travail entamé avec le psychiatre-systémicien belge, M. Bernard Fourez, afin de consolider les notions abordées lors des deux années précédentes sur l'Atelier métaphorique, l'autonomie/l'hétéronomie, la confiance en soi, en l'autre.

En lien avec les problèmes de dépendance aux jeux vidéo, nous avons invité l'association « Rien ne va plus », qui après une rencontre entre professionnels, est intervenue auprès des jeunes avec les éducateurs sur une soirée. Une prochaine soirée est programmée. Ce travail s'avère très intéressant et renforce les liens entre éducateurs et jeunes autour de cette problématique.

Dans le même ordre d'idée, nous avons rencontré des intervenants de la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA), afin de mettre en place une journée de formation en 2019 pour les adultes. Nous sommes en effet très au front des problèmes de consommation d'alcool, de cannabis, voire d'autres substances illégales.

Dans le cadre des supervisions avec Francis Ritz, depuis le mois de septembre, nous avons travaillé sur la posture éducative au quotidien. Comment accompagner ces jeunes dont l'attachement dans la petite enfance a été troublé ? Il s'agit de leur offrir un cadre et une relation sécurisants, qui leur permettront de s'impliquer dans la prise en charge. Pour ce faire, l'éducateur doit établir un vrai contact relationnel avec chacun, en faisant avec eux, en ritualisant différents moments dans la semaine, dans un mode parfois répétitif comme avec des tout petits. Nous avons donc fait des aller et retour entre pratique et théorie, multipliant les expériences sur le terrain.



Ce travail tend à mobiliser les éducateurs qui doivent développer de nouveaux outils pour faire face à la population actuelle accueillie, qui souffre pour la plupart de sévères troubles de l'attachement, ayant perturbé la construction de leur personnalité et qui met à mal le lien entre eux et leur environnement social et affectif. Dans le cadre de la supervision, nous allons également essayer de mieux comprendre la notion des troubles envahissant du développement afin de mieux accompagner les jeunes qui en souffrent.

Un grand merci à l'Astural de permettre aux équipes de se former et d'être soutenues par des supervisions pour faire face au travail de terrain souvent éreintant. Cela permet de maintenir une bonne dynamique d'équipe avec des échanges enrichissants.

## Équipe

Un éducateur, travaillant à Thônex depuis plus de 18 ans, a pris un poste à responsabilité dans une autre Association. Un éducateur a été absent, accidenté pendant une grande partie de l'année 2018. Nous avons donc fait appel à des remplaçants pour pallier son absence. Cela a permis à notre stagiaire de poursuivre en tant que remplaçante dès septembre. Malgré ces changements dans une équipe qui se rajeunit, elle reste impliquée, soucieuse de faire face tant aux changements internes et externes, que ceux provoqués par l'évolution des comportements des jeunes accueillis.

## Réflexions

Cette dernière année vécue dans la villa de l'avenue Adrien-Jeandin a été perturbée par les nuisances extérieures des travaux, tant ceux du chantier que ceux de la route. Les conditions de travail à la rentrée de septembre étaient très pénibles, au vu du bruit et des secousses que subissaient les locaux. Nous avons donc déjà préparé une des deux maisons où nous nous installerons début mai. J'en profite pour remercier l'équipe qui continue à travailler sereinement dans des conditions peu agréables.

Se vérifie cette année encore que bon nombre de jeunes que nous accueillons ont des modèles familiaux très carencés, ceux-ci souffrant eux-mêmes de troubles psychiques et de dépendances dans un contexte très instable. Cet ensemble créant une perte de repères et une discontinuité des investissements relationnels. D'où le travail avec l'équipe pour s'adapter à l'accompagnement de cette population qui attaque le lien, qui souffre de dépendances diverses (écrans, alcool, haschisch). De plus, plusieurs d'entre eux ont connu des prises en charge précoces dans des structures spécialisées. Le fait de ne pas avoir de papier en Suisse, limite les projets que nous pourrions mettre en place, notamment quand il s'agit de mesures AI.

Nous avons vécu deux camps qui se sont bien déroulés en dépit du renvoi de deux jeunes en février.



En automne, le camp s'est fait avec les jeunes des Acacias, et un jeune de Thônex. Les autres jeunes de Thônex n'ont pas pu bénéficier du camp, plusieurs d'entre eux n'ayant pas les papiers nécessaires pour sortir de Suisse, d'autres présentant divers troubles ne permettant pas d'assurer leur sécurité dans le cadre d'un camp à l'étranger. Néanmoins, ce sont des espaces importants pour être en relation étroite avec le groupe, déconnecté de son quotidien. Cela permet plus de solidarité entre eux et d'intensifier les relations avec l'équipe.

La mise en place de F018 n'empêche pas certains jeunes de ne pas se rendre dans leur activité et les réponses à leur absentéisme sont longues à venir. Afin que les jeunes restent dans un rythme, nous avons mis en place des activités avec les Ateliers ABX et Les Jardins de Chevrens. Je les remercie pour leur disponibilité et la qualité de leur accompagnement.

## Perspectives

L'enjeu premier est le déménagement. Nous partons dans une nouvelle aventure dès le printemps 2019 où nous nous installerons dans deux maisons de l'autre côté du chantier. C'est avec une grande tristesse que nous quittons cette maison que nous avons repensée et qui avait subi d'importants travaux de rénovation en 2009. C'est aussi un cadre éducatif (maison individuelle de caractère) qui correspond à des valeurs de l'Astural, petite structure, direction sur place, etc. Nous avons déjà une expérience de déménagement, mais cette fois, nous quittons définitivement ce lieu.

Néanmoins, nous envisageons les deux années à venir de l'autre côté du chantier avec sérénité. L'équipe vit ce changement comme un nouveau défi où il faudra s'adapter à un nouveau fonctionnement. Le Foyer de Thônex se déplace, mais ce n'est qu'un changement de lieu. Le Foyer de Thônex continue à vivre et à évoluer en défendant les mêmes valeurs et en proposant le même cadre structurel.

Je profite de remercier M. Lenoir ainsi que les membres de la Fondation qui donnent de leur temps pour permettre ces changements dans les meilleures conditions possibles.



## Conclusion

On constate des changements à tous les niveaux (évolution de la population, F018, précarité des familles, changement de lieu, changements dans les membres de l'équipe), ce qui implique un travail d'adaptation constant tant pour la pratique éducative que pour le fonctionnement de l'institution.

En tant que directrice, il est de ma responsabilité de soutenir tout un chacun durant cette période afin que nous continuions à poursuivre notre mission auprès des jeunes et de leurs familles dans un cadre protecteur, sécurisant qui permet à chacun de poursuivre le placement dans de bonnes conditions. Pour ce faire, il est important également de maintenir de bonnes relations avec le réseau des professionnels. La mise en place de ceux-ci est impérative pour les situations difficiles. Ce soutien au placement permet d'offrir la continuité pour des jeunes dont le parcours est souvent jalonné de ruptures.

En conclusion, je remercie l'équipe, mais également Mme Chautems Leurs, M. Rapin, le Comité ainsi que les membres du Secrétariat général de l'Astural, qui par leur disponibilité, leur soutien, la fluidité des informations transmises participent et soutiennent les défis à venir.

Corinne Duclos, directrice

## Foyer de la Servette

### Foyer éducatif

**Capacité d'accueil** : 8 jeunes filles de 14 à 18 ans

Confrontés à l'annonce d'un déménagement imminent nous avons limité l'accueil à 6 jeunes filles. En apprenant que cette date serait reculée dans le temps nous avons rouvert les places. Ce qui explique le taux d'occupation réduit.

### Mouvement des jeunes

15 jeunes filles au total ont bénéficié d'un placement durant l'année 2018

- Placement pénal : 0
- Placement civil : 7
- Placement public : 8

### Entrées

Sur les 7 jeunes filles arrivées en 2018 :

- Deux provenaient de leur milieu familial
- Une sortait d'une observation en milieu fermé
- Quatre étaient déjà placées dans une Institution genevoise d'éducation (IGE)

### Départs

7 jeunes filles ont quitté le foyer et ont été orientées comme suit :

- Une jeune après deux ans et demi de placement : Centre de Chevrens (G2)
- Une jeune après un an et demi de placement : ressources familiales
- Une jeune après 14 mois de placement : famille d'accueil dans le réseau familial
- Une jeune après 3 mois de placement : appartement de progression Astural des Acacias
- Une jeune après deux ans de placement : appartement de progression Astural des Acacias
- Une jeune après 6 mois de placement séjour de rupture
- Une jeune après 4 mois de placement séjour de rupture

## Équipe éducative

La composition de l'équipe éducative n'a pas changé durant l'année 2018.

C'est une équipe qui se complémente bien. Elle est composée des personnes récemment formées et des personnes possédant plusieurs décennies d'expérience dans l'éducation s'enrichissant ainsi les uns aux autres.

L'ensemble donne une équipe dynamique, engagée et professionnelle, sachant allier la réflexion et l'action.

## Formation du personnel

### Formations individuelles

Anne Breitenstein a terminé sa formation de praticienne formatrice au CEFOC, permettant ainsi d'avoir deux praticiens formateurs dans l'institution et d'accompagner au meilleur niveau les stagiaires de l'HETS.

Beatrice Marceau a entrepris une formation LAVI nous permettant ainsi de bénéficier de ses connaissances en accompagnement aux victimes d'infractions. Formation très à propos quand on sait qu'une très grande majorité des jeunes filles que nous recevons ont été témoins ou victimes d'importantes violences...

### Formations en équipe

Le foyer poursuit ses supervisions / formations avec les différents professionnels avec qui l'équipe travaille depuis de nombreuses années sur divers axes : travail avec les familles, maltraitance, abus sexuels, gestion des conflits et médiation.

Après de nombreuses années d'un travail fructueux, efficace et bienveillant avec le Dr Huelga, le foyer a malgré tout choisi de changer de superviseur acceptant de quitter une zone de confort au bénéfice de nouveaux regards et apports.

C'est ainsi que le foyer s'est engagé avec Mme Chantal Krayenbuhl dans la réflexion des situations rencontrées au quotidien. Mme Krayenbuhl apporte à l'équipe son immense expérience de plus de 30 ans à la direction de l'externat pédago-thérapeutique de la Châtelaine et de formatrice à la HETS.

## Stagiaires

Cette année, l'institution a encore accueilli deux stagiaires. Une stagiaire de février à juin pour sa première formation professionnelle (FP1) et une autre d'août à janvier pour sa deuxième formation professionnelle (FP2).

Le foyer devient pour ces étudiants un terrain d'expérimentation et d'apprentissage où ils peuvent s'exercer dans des situations réelles à travailler autour du positionnement, de la posture professionnelle et de la réflexivité. Ils développent ainsi des compétences et se renforcent dans leur affirmation et identité professionnelle.

Pour les praticiens formateurs et pour l'équipe cet accompagnement représente un travail conséquent au niveau de l'encadrement et de transmission des savoirs être et faire professionnels. Les étudiants considèrent les stages au foyer de la Servette comme des stages exigeants, mais très formateurs.

### Relogement du foyer de la Servette

Durant l'année 2018, le projet de relogement du foyer de la Servette dans l'immeuble Astural de Thônex Clairval a bien progressé. Les plans ont été dessinés, les exigences respectées, les espaces négociés, les souhaits invoqués. Et c'est avec la réalité que l'institution a composé.

### Fête en hommage à la maison : 6 octobre 2018

Fin mai 2018 nous avons appris que le foyer devait quitter la maison qui l'abrite avant la fin de l'année. Quitter cette maison ne nous semblait pas possible sans avant lui rendre hommage.

En son honneur ,nous avons voulu organiser une fête où seraient invitées toutes les pensionnaires ayant vécu un placement au foyer de la Servette de 1985 à nos jours ainsi que les collaborateurs et collaboratrices y ayant travaillé. Vaste projet que de retrouver 250 pensionnaires et pas moins de 50 collaborateurs et collaboratrices !

Avec beaucoup d'enthousiasme, d'investissement, de méthodologie et de maîtrise des tableaux Excel et des réseaux sociaux, nous avons réussi à contacter presque tous les professionnels et environ 70 pensionnaires, certaines ayant quitté le foyer 5, 10, 15, 20, 25 et même 30 ans auparavant.

Ces premiers contacts avec les anciennes pensionnaires ont été empreints de beaucoup d'émotion.

Elles ont pu dire à quel point elles étaient touchées que le foyer se souvienne encore d'elles et que nous cherchions à les revoir. Elles se disaient attristées de savoir que ce lieu de vie qui leur avait tant apporté et qui avait été « refuge » et « cocon » dans un moment difficile de leur vie allait disparaître. Elles nous ont raconté leur parcours de vie, presque toujours difficile, mais courageux. Nous avons mesuré les liens que ces femmes avaient tissés avec le foyer et qui restaient intacts après tant d'années.

Nous avons voulu une fête chaleureuse et conviviale où l'accent serait mis dans ces retrouvailles. Tout a été préparé par nos soins : la nourriture, la décoration, la musique, le diaporama... chaque membre de l'équipe a contribué à l'organisation selon ses compétences et préférences. Un bel investissement de tous.



Et le 6 octobre est arrivé, un jour d'automne doux et ensoleillé. La maison était belle pour recevoir ses invités, elle a été plus que jamais généreuse et accueillante.

Environ 35 professionnels nous ont rejoints : membres du comité, secrétaires généraux anciens et actuels, éducateurs, employées de maison, directeurs de l'Astural et de la Servette anciens et actuels, nous avons eu un grand plaisir de les réunir toutes et tous dans cette maison. Pas loin de 40 anciennes pensionnaires sont arrivées, avec quelques conjoints et enfants en plus ! Certaines venues de loin.

Ces rencontres ont été belles et intenses, une bombe de couleurs et d'émotions. Il y a eu des larmes, des rires et une complicité immédiatement retrouvée malgré les années passées. La puissance des liens tissés ici nous est apparue avec force et le sens de notre travail a pris toute sa dimension. Nous n'avions pas imaginé en préparant cette fête que nous allions nous retrouver face à des sentiments et des retours aussi forts et émouvants.

À la question sur l'utilité de son placement une ancienne pensionnaire a répondu : « Utile ? Ce n'est pas le mot. Il m'a été indispensable ! Il m'a sauvé la vie ! Mais je n'aurais pas pu le dire en partant d'ici il y a 27 ans, il m'a fallu du recul et de la maturité pour m'en rendre compte ».

D'autres ont écrit dans le livre d'or :

- « Il est rare de pouvoir revisiter le passé avec le regard du temps écoulé. Toute cette expérience d'aujourd'hui me permet de mieux saisir les enjeux de cette époque, ce n'est pas juste une institution un foyer, c'est un pari sur l'avenir. Une parenthèse pour reprendre le souffle, pour faire le choix de vivre, vous êtes largement indispensables, encore plus aujourd'hui où la structure familiale est fragilisée par notre système économique. Merci !
- « Je suis arrivée un jour telle une épave et suis repartie avec un bagage dont personne n'avait idée, une porte ouverte sur l'avenir. »
- « Le foyer de la Servette a été la première pierre dans ma vie, celle m'ayant permis de me construire, avec la rencontre d'aujourd'hui vous avez ajouté encore plus de lumière, par votre savoir-faire et être vous m'avez sauvé la vie. »
- « Les plus beaux moments de ma vie je les ai passés ici... Quelle nostalgie ! Merci pour votre soutien je n'ai jamais été aussi soutenue de toute ma vie. »



- « Je serai toujours reconnaissante du soutien que vous m'avez apporté, des choses que vous m'avez transmises, j'ai pu m'envoler de mes propres ailes et aujourd'hui j'ai un travail que j'aime et une vie d'adulte heureuse. Merci. »
- « Avec vous, j'ai su prendre de bonnes décisions dans ma vie. J'ai aujourd'hui une vie heureuse et équilibrée. Merci. »
- « À cette maison où j'ai grandi et aux éducateurs qui m'ont beaucoup enseigné un grand merci. »
- « Je n'oublierai pas mes deux ans passés ici. Les pleurs, les cris et les rires m'ont aidé à devenir la femme que je suis aujourd'hui et que je suis fière d'être. Merci. »
- « Quelle chance d'avoir eu une oreille attentive et une présence durant cette époque particulière de ma vie. J'étais discrète, mais je vous observais et je vous garde au fond de mon cœur. Merci au foyer. »
- « Merci de nous avoir donné un cadre et un foyer où nous avons pu évoluer, grandir, nous construire et nous rebeller. J'espère que la vie vous rendra ce que vous nous avez donné. »

Des mots puissants qui donnent tout le sens de notre action.



En disparaissant, la maison nous a offert une belle opportunité de retrouver ces liens, de vivre des moments drôles, forts, émouvants, de dire des mots, de remercier, de réparer. Elle a été remplie de rires et de joie, elle va disparaître avec tout ce qu'elle a reçu comme affection et respect, c'est une belle fin.

Le foyer de la Servette continuera ailleurs, dans un autre espace, mais son esprit, son âme et son cœur vont nous suivre, car il est constitué des liens forts qui se sont tissés ici entre ses habitants.

Peu importe où nous serons, nous allons poursuivre ce travail auprès des jeunes filles, avec le même sens profond et la même intensité.

Finalement la date du départ a été reportée et il est prévu que nous quittions cette maison à l'été 2019.

Nous nous préparons à partir pour un premier lieu intermédiaire avant de rejoindre les lieux définitifs à Thônex.

Rosa Gonzalez, directrice



## Centre de Chevrens

### Foyer éducatif

#### Capacité d'accueil

12 jeunes de 14 à 18 ans

### Mouvement des pensionnaires

#### Nombre de jeunes accueillis et type de placement

8 anciens et 14 nouveaux, soit 22 jeunes :

- 4 placements pénaux
- 5 placements civils
- 13 placements publics, dont 2 dans le cadre d'une prise en charge partielle (PCP) et 1 en prise en charge externe (PCE)

#### Départ

2 jeunes : placement dans une autre institution

10 jeunes : retour en famille

### Durée des séjours

- 1 jeune 11 mois
- 3 jeunes 10 mois
- 3 jeunes 7 mois
- 3 jeunes 6 mois
- 3 jeunes 4 mois
- 3 jeunes 3 mois
- 2 jeunes 2 mois
- 1 jeune 59 jours
- 1 jeune 48 jours (PCP)
- 1 jeune 44 jours (PCP)
- 1 jeune 14 jours.



## Équipes

Christophe Moreau a quitté le dispositif de formation à la fin de l'été 2017, nous le remercions pour son investissement. Lui a succédé Alain Zeller. Alain est arrivé avec sa longue expérience d'éducateur au foyer de la Servette et de coanimateur de Team Atelier. Il est au bénéfice d'un CAS de spécialiste en insertion professionnelle. Ses compétences et expériences nous permettent de renforcer nos moyens dans la construction des projets de formations ou professionnels pour les jeunes, leur suivi, et la mise en place de nombreux stages. Le stage étant la voie étroite, mais encore possible, pour convaincre un patron de signer un contrat d'apprentissage CFC ou AFP.

Dans l'équipe éducative, nos deux passionnés de glisse, Laura Fernandez et Yvan Missana ont quitté le dispositif en début d'année. La première a rejoint un foyer de la FOJ à proximité de son domicile et le second a changé d'activité et travaille dans l'accompagnement d'adultes handicapés en appartements protégés aux EPI. Enfin, en décembre, Ulrich Raffenel a accepté un poste de responsable d'équipe à la SGIPA. Nous leur souhaitons bon vent. Ils ont été remplacés par Nicolas Delbarre (éducateur expérimenté), Saïla Anido (jeune diplômée de la HETS) et en fin d'année, Mathieu Moret, au bénéfice d'une double formation (menuisier et éducateur HETS).

Ces mouvements n'ont pas déstabilisé les équipes en place et le travail auprès des jeunes a suivi son évolution. Pour la direction, le recrutement de 4 professionnels a représenté un enjeu et un travail considérables afin d'assurer la continuité de la mise en place de nos projets. Pour rappel, notre procédure de recrutement repose sur 6 étapes :

1. Sélection des dossiers,
2. Entretien motivationnel,
3. Appréciation d'un texte écrit sur le projet Chevrens,
4. Journée ou soirée d'essai dans le dispositif,
5. Entretien sur les compétences, expériences, personnalité,
6. Décision puis validation avec le Secrétariat général.

## Fonctionnement du Centre

Comme en 2016, les admissions à Chevrens restent une difficulté malgré les démarches entreprises. Notre taux d'occupation avoisine les 75%. Les orientations sur Chevrens sont nombreuses, mais peu aboutissent. En 2017, plus d'une quinzaine d'admissions ont été annulées, principalement par le service placeur.



Or, nous estimons qu'un processus d'admission prend une dizaine d'heures. Des heures reconnues qui ne sont pas prises en considération dans le calcul du temps d'occupation par les services placeurs et financeurs.

La raison principale de ces interruptions relève de la méconnaissance de la diversité de nos prestations au sein du Service de protection des mineurs (SPMi). En particulier entre la prise en charge du Groupe 1 et du Groupe 2. Par contre, nous notons une collaboration fructueuse avec les juges du Tribunal des mineurs (Tmin).

En 2017, nous avons poursuivi le renforcement de l'interdisciplinarité dans le suivi des jeunes. En plus des réunions qui impliquent toutes les équipes, nous avons introduit les groupes de pilotage (GP) et modifié les références individuelles.

Chaque jeune est maintenant suivi par un GP constitué d'un référent éducatif, d'un référent formatif, de l'éducatrice-famille et d'un membre de la direction. Le GP a la responsabilité de déterminer les grands axes de la prise en charge et d'interpeller les équipes pour produire les objectifs spécifiques et mobiliser tout un chacun dans le suivi du jeune.

Interdisciplinarité aussi dans la coanimation de l'activité lecture « active » qui a lieu tous les jours de semaine à 13 heures et dans l'organisation et la participation à un **camp de trois jours dans la neige sur le Jura**.

La prestation famille s'est enrichie d'un atelier ouvert à tous les jeunes et animé par l'éducatrice en charge des relations avec la famille. À un rythme individuel, chaque jeune peut passer du temps dans une activité créatrice (par exemple l'arbre de vie), média qui permet d'aborder par les sens les enjeux familiaux.

La **fête de Noël** a été organisée pour la première fois hors du Centre de Chevrens. Nous avons loué une salle de société de la commune d'Anières. La fête fut belle et l'ambiance déchainée, à l'instar de la bonne entente dans les équipes.



## Formation

Nous avons accueilli à Chevrens Serge Boimare, pédagogue français à l'origine de la lecture « active » afin de confronter nos pratiques à l'éclairage de son expertise. Lors de sa première venue, il a réintroduit sa méthodologie à l'ensemble du personnel.

Puis nous lui avons envoyé des séquences vidéos prises in situ dans le temps de formation afin qu'il puisse les analyser.

Enfin, lors de sa seconde venue, nous avons pu assister à une animation de lecture prise en charge par lui, puis débriefée en équipe. Nous prévoyons encore quelques rencontres en 2018. Pour rappel, l'enjeu premier de cette activité est le nourrissage culturel.

Par ailleurs nous poursuivons nos collaborations avec Madame Pascale Ott qui nous dispense une supervision/formation en écoute active et avec Monsieur Mauro Mercolli qui renforce nos méthodologies en intervention sociale, plus particulièrement cette année sur les notions de projet individuel et de réseaux de partenaires.

## Quelques mots sur les Jardins de Chevrens

L'an 2018 confirme que nous sommes en capacité de produire de beaux légumes en quantité suffisante pour satisfaire une clientèle toujours plus intéressée par les spécificités de nos cultures.

De mai à octobre, tous les mercredis matins nous avons proposé un **marché aux habitants de la région**, nous avons régulièrement livré des légumes aux cuisines du Foyer voisin de Saint Vincent enfants et à l'auberge de Collonges, sans compter une dizaine de paniers hebdomadaires à des privés.

Enfin, nos produits ont été vendus à l'épicerie d'Anières. Et certains d'entre vous ont pu commander de la viande d'agneau, du miel, ou encore de nos œufs.

Les chantiers en paysagisme ont été nombreux et principalement réalisés pour les communes d'Anières et d'Hermance qui cette année encore ont attribué un budget spécifique aux Jardins de Chevrens. Qu'elles en soient remerciées.

## Chevrens 2

Et il devint une réalité. L'autorisation de construction du projet Chevrens 2 du Bureau d'architectes Lacroix-Chessex, architectes, a été obtenue et est entrée en force. L'occasion d'organiser une verrée sur place avec le personnel, les jeunes, les architectes, des représentants de notre organe de liaison (SASLP-DIP), les membres de l'association et de la fondation et quelques anciennes figures qui ont compté pour l'Astural.

À Chevrens, depuis une décennie plane un projet de Chevrens 2, quelques croquis par-ci, quelques plans par-là. Des velléités qui avaient fini par ne plus être prises au sérieux par celles et ceux qui font Chevrens au quotidien.

Et finalement, les pelles mécaniques sont arrivées un matin de février 2018! L'aventure continue. Elle ne semble pas près de s'arrêter. Nous non plus.

Philippe Bossy, directeur



## Ateliers ABX

Les Ateliers ABX offrent 19 places pour des jeunes de 15 à 18 ans en rupture scolaire, de formation et/ou sociale. Ils leur proposent des activités de production dans les domaines de la charpente, de la menuiserie, de la serrurerie et de la peinture, commandées par une clientèle composée essentiellement : de personnes privées, d'architectes et de collectivités publiques.

### Nombre de jeunes accueillis

1<sup>er</sup> semestre : 20 jeunes ont travaillé dans un des ateliers ABX, pour des stages plus ou moins longs. La plupart nous ont quittés en fin d'année scolaire. Seuls 4 jeunes, qui avaient commencé au milieu du 1<sup>er</sup> trimestre, ont continué leur stage en septembre,

2<sup>e</sup> semestre : Nous avons eu beaucoup de peine à engager des jeunes pour occuper les places disponibles à la rentrée 2018 : est-ce un effet momentané des mesures FO18 ? 18 nouveaux jeunes ont très progressivement intégré l'atelier après la pause de l'été.



### Départ en formation en septembre

Cette année, nos ateliers du bois ont fait naître plusieurs vocations ! Cinq jeunes sont entrés en formation CFC de menuisier au CFPC, et sept autres ont aussi commencé un CFC dans diverses branches. Trois se sont inscrits au SEMO, et les autres n'avaient toujours pas de projet abouti quand ils sont partis.

En outre, pour la deuxième fois, nous avons permis à un jeune qui ne pouvait plus continuer sa formation AFP en entreprise de la terminer chez nous et de passer, avec succès, ses examens.

### Orientation professionnelle

Anne Hermann, notre éducatrice chargée de l'orientation professionnelle, vient maintenant tous les jeudis après-midi et vendredi pour un suivi individuel des jeunes de nos ateliers. La collaboration avec l'OFPC et Cap Formation s'intensifie, sous l'impulsion du nouveau paradigme de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans.

Par ailleurs, nous organisons des ateliers avec des intervenants externes qui permettent de fructueux échanges avec nos jeunes : Stop suicide et Action innocence. Nous tenons à remercier vivement ces associations pour leur implication et leur professionnalisme.

## L'équipe

L'équipe des MSP du bois est maintenant complète, avec l'engagement fixe de Rodolphe Desmoulins, qui remplace Arnaud Greco quand il suit sa formation de MSP à l'Arphi, et décharge le directeur pour qu'il puisse accomplir les tâches administratives qui sont devenues plus importantes avec la reprise des activités de l'Atelier X.

Du côté de la construction métallique, nous avons rencontré des difficultés pour remplacer les deux MSP qui nous ont quittés en début d'année. Finalement nous avons engagé Nicolas Ricou, un jeune serrurier qui a intégré l'équipe avec beaucoup d'enthousiasme. Le deuxième poste reste toujours à pourvoir de manière fixe, même si nous fonctionnons provisoirement avec des remplaçants.

Marc Jaunin va commencer la formation de praticien formateur (PF), et nous pourrions dorénavant accueillir un stagiaire éducateur ou une stagiaire éducatrice de la HETS sans délégation de suivi.

Enfin, la collaboration avec des civilistes est toujours aussi enrichissante et soutenante.



## Les chantiers



L'année 2018 a été une excellente année. Un gros chantier d'aménagement de combles au Bd des Philosophes nous a occupé une grande partie de l'année, merci au bureau d'architectes GMAA pour nous avoir proposé ce mandat.

Nous avons aussi construit plusieurs escaliers, ce qui est toujours un gros challenge vu la complexité de l'ouvrage, chapeau bas à Manu Routh qui en assure l'exécution.

Par ailleurs, nous avons trouvé des nouveaux locaux pour la serrurerie qui doit déménager, l'actuel atelier allant être démolé pour un projet immobilier.

Cela a impliqué d'importants travaux d'aménagements dans les nouveaux locaux : parois, menuiserie, peinture, parquet et carrelage, tous travaux que nous avons réalisés nous-mêmes.

## Et pour 2019

L'année 2019 se présente sous de bons auspices, nous avons déjà un carnet de commandes bien fourni, avec en particulier une rénovation de toiture, des barrières extérieures pour une crèche et une collaboration enthousiasmante avec le musée de l'Ariana autour de la future exposition sur le thème du mur avec l'artiste Jacques Kaufmann.

Nous allons déménager nos ateliers de la construction métallique dans nos nouveaux locaux au 13 chemin des Coquelicots, fort heureusement non loin de nos deux autres ateliers du bois. Tout cela en évitant d'interrompre la production, clientèle oblige !

Par ailleurs, nous allons intensifier notre collaboration avec le DIP dans le cadre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (F018), entre autres en participant éventuellement à la phase pilote d'évaluation de collaboration avec le DIP, sous l'égide de EQIP F018.

Luc Bon, directeur





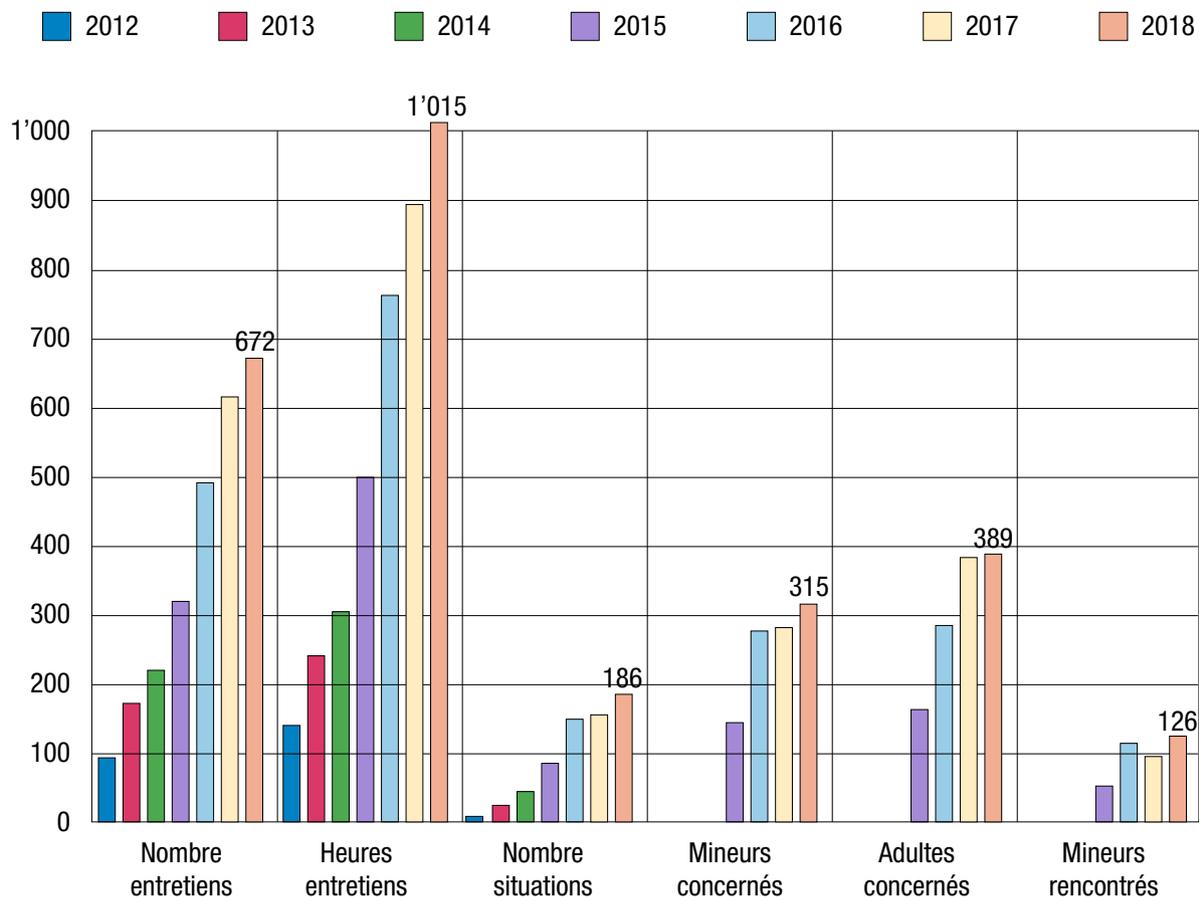
## Hors institutions

Antenne de médiation & prévention avec des mineurs (AMPM) – Parcours A2mains

## Antenne de médiation & prévention avec des mineurs

Nous continuons à être adéquatement identifiés comme dispositif de médiation en protection de l'enfance et ne nous arrivent que des situations de transitions familiales à hauts conflits, et ce seulement lorsque des enfants ou des adolescents — voire des jeunes adultes — y participent.

### Histogramme évolution entretiens, situations, mineurs et adultes



Comment comprendre le développement de notre dispositif, entre tranquille et stable hausse du nombre de situations, d'adultes et d'enfants rencontrés avec une équipe stable de 7 médiatrices/médiateurs pilotant un peu plus d'entretiens que l'an dernier, sans qu'encore la structure ne soit financièrement stable ?

- Serait-ce l'opiniâtreté de l'ASTURAL qui sollicite l'État d'inclure cette mesure de santé publique dans le contrat de prestation, pour l'instant sans succès ?

Les prestations de l'AMPM-Astural, utilisées essentiellement par des instances publiques judiciaires ou administratives, ne sont pas reconnues financièrement par l'État au titre qu'elles ne s'inscrivent pas suffisamment directement dans le périmètre de l'éducation pour justifier de son inclusion dans le contrat de prestation. Le coût social, économique, sanitaire, scolaire, pénitentiaire... des transitions familiales à hauts conflits cristallisés et mal gérées — confinant souvent à la violence — n'est pas encore scientifiquement évalué en Suisse. Leur impact sur les enfants et les coûts qu'il induit est pourtant bien connu et a été bien documenté. Elles représentent moins de 10 % des familles séparées et monopolisent plus de 90 % des ressources sociojudiciaires dédiées (Quigley & Cyr, 2014, p. 242<sup>1</sup>).

Il est pourtant démontré dans les contrées où la médiation familiale en protection de l'enfance est valorisée, qu'elle permet aux parents, mieux que les procédures contentieuses, de convertir cette violence en conflits gérés par la négociation d'accords, même ténus. Par ce processus, ils s'approprient au moins une partie de leurs régulations en protégeant ainsi mieux leurs enfants de leur radicalité. Nous le vérifions aussi à notre échelle. Il est à rappeler que l'OMS définit l'exposition des enfants à cette radicalité comme une maltraitance. Nous savons aussi que ce n'est pas la séparation parentale qui est délétère pour les enfants, mais le taux de tension radical entre parents.

- Serait-ce alors l'énergie que met l'ASTURAL à solliciter, à défaut d'argent public, les fonds privés pour combler notre déficit structurel ?

Nous facturons aux médiateurs un tarif tributaire de leur revenu imposable net. Il varie de CHF 30.- à 240.- par heure de co-médiation. Le coût total d'une heure de co-médiation est de CHF 330.-, en incluant strictement les moindres coûts liés à la structure AMPM-Astural, selon les préceptes de la comptabilité analytique.

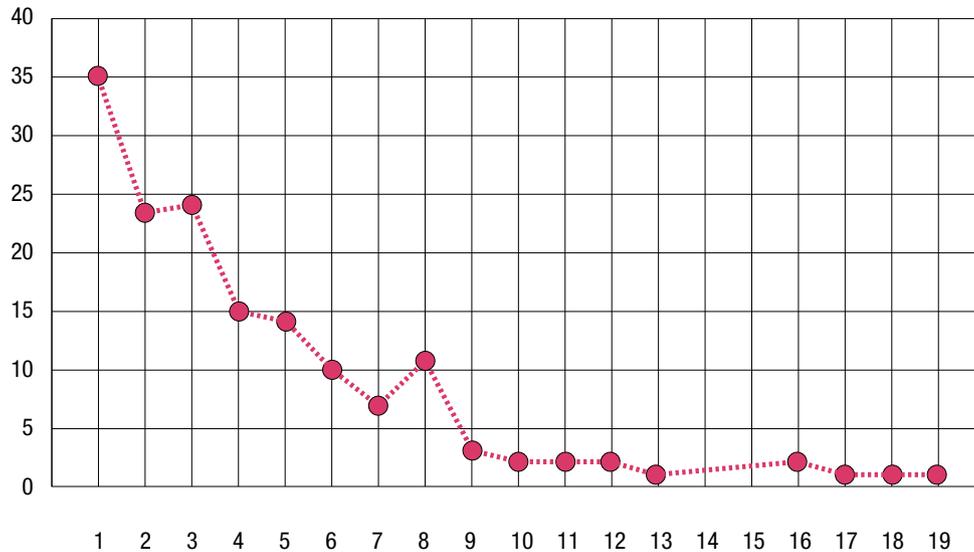
Par ailleurs, et bien qu'il n'y ait pas de montants standards au soutien financier alloués à la situation lorsqu'une instance judiciaire nous mandate, celles qui le font appliquent le tarif de l'AJ (Assistance Juridique — RAJ E 2.05.04), soit CHF 200.- bienvenus par heure, malgré tout en deçà du coût réel. Les dispositions législatives font varier cette participation puisque le Tribunal Pénal des Mineurs paie toutes les heures du processus, le Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'Enfant paie 3 séances (nous avons négocié avec eux cette année que l'article 17 LaCC – E 1 05 ne soit pas interprété de façon restrictive), et le Ministère Public paie les cinq premières heures.

Le nombre d'heures du processus de médiation étant tributaire de la situation et des négociations que nous avons avec les médiateurs en début de processus pour en fixer l'ordre du jour, nous n'avons pas d'impact réel sur sa durée. Par contre, nous faisons systématiquement le point d'où nous en sommes et de ce qui nous reste à travailler dès la fin du troisième entretien, puis tous les trois entretiens.

---

1 Quigley, C., Cyr, F. (2104). La gestion psychojuridique des situations familiales à haut niveau de conflit. In K. Poitras (dir), L'enfant et le litige en matière de garde, 241-265. Québec : Presses de l'Université du Québec.

## Nombre d'entretien par situation



Les processus les plus longs — le record absolu étant atteint cette année avec 19 entretiens<sup>2</sup> — sont liés à une prestation pour laquelle nous sommes de plus en plus sollicités. Il s'agit de négocier la restauration du lien entre enfant(s) et parent non-hébergeant, rompu souvent depuis fort longtemps ou dans des situations où des mesures d'éloignement ont été prononcées. Les entretiens se succèdent donc de manière prudente, d'abord en individuel, puis entre parents, puis avec enfant(s) et le parent.

Les premières rencontres se font en séances. Elles servent à négocier le rythme, les conditions et les contenus de chaque rencontre, puis briefant et débriefant en fonction de leur élargissement, jusqu'à ce que nos séances ne servent qu'à réguler et faire le point régulièrement sur la mise en œuvre des rencontres négociées faites hors notre présence. Le nombre de séances est de ce fait nettement plus conséquent que la moyenne de 4 entretiens par situation (3.7).

Ces situations élargissent essentiellement au SPMI (Service de Protection des Mineurs). Une convention financière provisoire a été signée afin de couvrir les frais de toutes les heures de ces processus spécifiques toujours au tarif de l'AJ ou à 110.- si un seul médiateur intervient. À ce titre, nous sommes en train de négocier une convention de partenariat avec le SEASP (Service d'Évaluation et d'Accompagnement de la Séparation Parentale) qui existe depuis septembre 2017 et avec qui nous collaborons beaucoup.

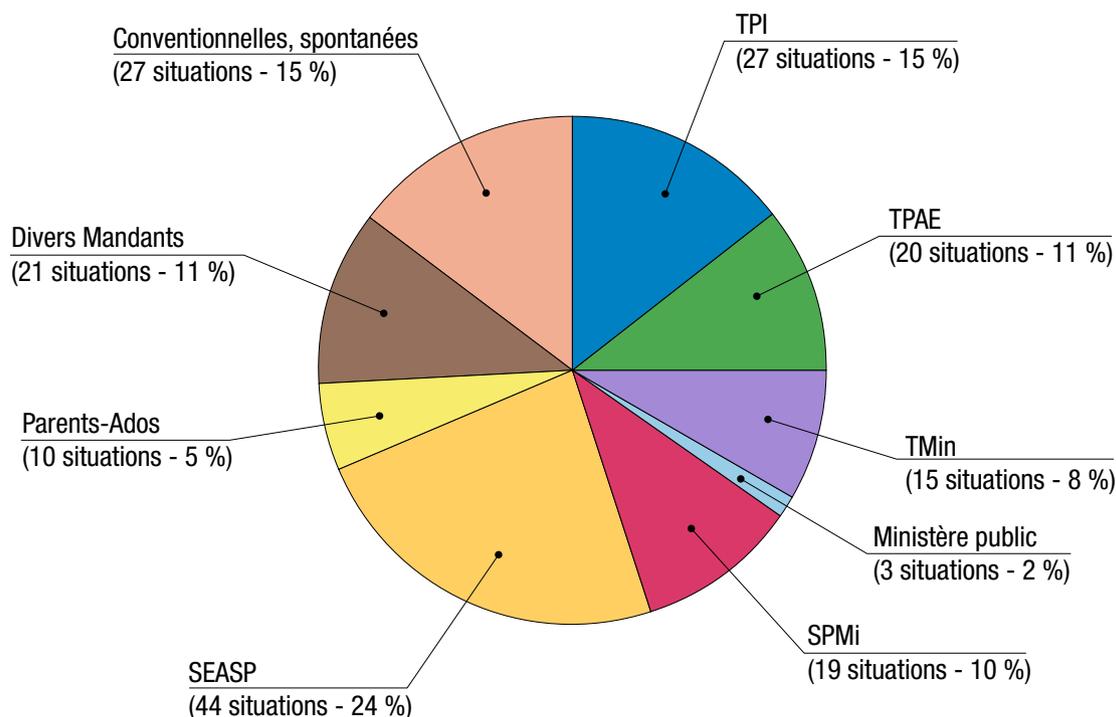
Créant les conditions pour que la médiation puisse être mobilisée par le plus grand nombre, nous n'avons aucune maîtrise sur les revenus des médiateurs, sur les mandats qui nous les adressent, sur leur financement, ni sur la nature de la demande ou sa durée. Notre déficit structurel inéluctable sans subventions est rendu parfaitement aléatoire par ces variables.

2 Le record précédent a été établi entre 2016 et 2017 avec 13 entretiens dans un seul processus.

Merci à l'ASTURAL, son Association et sa Fondation, son Comité et son Secrétariat général, pour leur confiance, leur opiniâtreté et l'énergie mise pour nous soutenir. Des remerciements encore plus spécifiques vont à l'ensemble des collaborateurs qui y travaille puisqu'avec l'amplitude croissante de nos activités, nous les envahissons quotidiennement, entre les bureaux que nous squattons pour des entretiens et les enfants qui courent dans les couloirs.

- Serait-ce lié à la coopération interdisciplinaire qu'instances judiciaires / administratives et nous réussissons à consolider au fil du temps ?

### Graphique de répartition des 186 situations par mandat



Comme mentionné ci-dessus, pour ce qui concerne les questions financières, nos collaborations avec toutes ces instances vont au-delà de la simple reconnaissance financière, ou non. Du fait que l'essentiel des familles avec lesquelles nous travaillons nous arrive sur mandat d'une instance judiciaire ou administrative (80 %), que ce soit sous forme d'incitation ou d'exhortation, nous développons des collaborations intenses, tant structurelles qu'interpersonnelles.

Nous avons des séances de régulation annuelles avec le SEASP, clarifiant — en appui à des situations — nos complémentarités, nos besoins respectifs et les modalités selon lesquelles nous pouvons les soutenir mutuellement sans en réduire la vertu. Les IPE (Intervenants en Protection de l'Enfance) tant du SEASP que du SPMi, participent régulièrement à la première partie de la première séance afin de négocier entre familles et professionnels la répartition du travail et les modalités de communication entre professionnels. Il s'agit de soutenir l'avancée des négociations entre parents et ne pas les exposer à autant de génies antagonistes qu'il y a de professionnels. Nous pratiquons de même avec les avocats, les médecins ou tout autre professionnel intéressé à la coopération, nécessaire et subsidiaire aux accords même minimaux entre parents. Nous élaborons ensemble avec ces derniers les messages que nous transmettrons ensuite aux différents professionnels. Nous tentons de formaliser tout menu accord entre parents et le diffusons au réseau, juge compris au besoin.

Nous avons cette année testé avec une situation le projet-pilote de « co-curatelle & médiation » développé entre le TPAE et l'AM-PM-Astural. Il s'agit d'assortir une curatelle, que l'un de nous reçoit, avec une co-médiation à l'AMPM. L'idée d'articuler ces deux modes de régulation favorise, dans un dispositif aller-retour facilité par la proximité des intervenants, la négociation entre les parents de toute mesure de protection des enfants puis sa transmission au curateur, et la prise de décision servant l'intérêt supérieur de l'enfant nécessitant d'être tranchée faute d'accords entre parents. L'idée originale de ce projet réside là encore dans l'intensité de la coopération entre curateurs et médiateurs, chacun depuis sa fonction avec ses ressources et ses limites, dont déontologiques, subsidiaire aux accords entre parents.

Il nous faut encore renforcer notre collaboration avec le TPI (Tribunal de Première Instance) puisque nous recevons bon nombre de situations émargeant à leurs juridictions. Pour l'instant, aucun financement n'est assorti aux mandats du TPI. Pour les parents adressés par le TPI n'ayant pas les moyens de financer le processus de médiation, une demande à l'AJ peut être déposée, même en amont d'une procédure judiciaire. L'AJ peut statuer sur 3 séances renouvelables.

Merci aux partenaires pour leur confiance et la reconnaissance qu'ils nous octroient, ainsi que pour la qualité de nos échanges au service des familles particulières qui ensemble nous mobilisent.

- Serait-ce alors grâce à l'équipe, sa stabilité, son engagement ?

Nous maintenons et renforçons les incontournables de notre dispositif, et tout particulièrement les binômes un homme et une femme, ainsi que nos interventions mensuelles pour une trentaine d'heures par an. Nous nous sommes aperçus que dans bon nombre de situations dont l'objectif est de négocier des règles de communication entre parents, notre principe qu'intervienne un médiateur d'origine psychosociale et l'autre d'origine juridique ne se justifie pas vraiment. Au contraire, des compétences psychosociales cumulées sont plus adaptées. Nous réservons donc ce dispositif pour les situations juridiciées ou en voie de l'être.

Nous avons stabilisé cette année les nouvelles fonctions de directeur (10 %) et coordinatrice (20 %) assumées par deux médiatrices/médiateurs de l'équipe, en plus d'un 20 % de comptable. Ces fonctions structurelles sont (sur)sollicitées tant par la régulation interne que le travail de réseau, l'amplification des admissions et donc des factures et a fortiori des débiteurs (plus de 60'000. — au 31.12.18).

Les médiateurs ont su s'investir pour affiner les procédures et utiliser au mieux les nouveaux outils de gestion — dont l'informatique — et ces nouvelles fonctions.

Comme mentionné l'an dernier, Anne Catherine Salberg et Nathalie le Thanh ont quitté l'équipe cette année, l'une pour transférer ses compétences à une pratique indépendante, l'autre pour s'y adonner à l'autre bout du monde. Nous leur souhaitons le meilleur pour que leurs projets respectifs se réalisent selon leurs souhaits. Nous avons ainsi cette année stabilisé à sept le nombre de médiatrices/médiateurs pouvant absorber dans des proportions différentes les demandes. Le nombre de situations par médiateur fluctue selon la disponibilité et la spécialisation de chacun. Les médiateurs continuent à s'engager de manière conséquente, sachant qu'ils sont, avec une rétribution de CHF 100.- par heure d'entretien, les médiateurs les moins bien payés de Genève. De plus, est inclus dans ce forfait horaire l'ensemble du travail avec le réseau interdisciplinaire, les téléphones et les mails avec les médiateurs entre les séances — même si nous tentons d'en réduire le nombre — ainsi que l'administration y relative et évidemment la coordination entre comédiateurs. Le volume de ces actes périphériques est proportionnel à l'intensité des hauts conflits cristallisés et judiciairisés. Il est à corréliser à l'important travail de coordination en amont de la constitution de binômes qu'effectue la coordinatrice pour mettre en place les conditions et les modalités de la première rencontre.

Merci à l'équipe de cet engagement associatif et de la promotion des spécificités de notre dispositif, ainsi que pour la qualité et la fluidité de nos échanges, pour le plaisir de faire ce que nous faisons ensemble ! Merci aussi aux médiateurs familiaux du « 2e cercle » qui interviennent ponctuellement avec l'un de nous pour nous permettre de travailler en anglais, en espagnol ou en portugais, par exemple.

Tous ces facteurs sont probablement interactifs, interdépendants et nécessaires. Il va nous falloir continuer à les renforcer, les affiner, les développer. Ils ne sont toutefois pas encore suffisants.

Merci aux parents, aux enfants, aux familles, qui, par leur capacité tant à conflictualiser leurs rapports que de se mettre au travail, essaient tant que faire se peut de se réapproprier leurs transitions, leurs tensions, leurs destins respectif et collectif. Les familles profitent autant que nous le pouvons de l'AMPM-Astural pour soutenir leur réflexivité grandissante et renforcer la protection et la participation active de leurs enfants. Elles arrivent souvent au bout du processus, sinon avec un accord, au moins avec une différence, une expérience alternative — même si fragile — ne serait-ce que de s'être engagé un bout pour changer un équilibre désormais compris comme délétère en leur sein. Rarissimes sont les médiateurs qui instrumentalisent massivement le dispositif. Quelles que soient les vulnérabilités, les projections répulsives sur l'autre parent ou le système de protection, les expériences traumatiques traversées, les radicalités relationnelles éprouvées, nous rencontrons très très souvent des acteurs avec leurs ressources et leurs limites — comme nous-mêmes — désirant, ne serait-ce que furtivement, un apaisement pour toute la famille et son environnement.

Merci à tous de nous permettre d'y contribuer.

L'équipe de l'AMPM-Astural : Alexandre Balmer, Romaine Claret, Éric Huggler, Véronique Krapf, Michel Paillard, Valérie Mentha, Xavier Mormont-Schreiber, Véronique Stähli.

## Le Parcours A2mains

### Nouvelle approche, nouvelle équipe

L'équipe A2mains a vécu un début d'année inconfortable, mais stimulant, qui a sollicité chacune et chacun. En effet, nous avons entrepris la vaste tâche d'organiser la relève des encadrants et la réorganisation du parcours, après le départ en 2017 de deux de ses fondateurs, et la perspective en 2020, de voir le départ du troisième et dernier de ces membres pionniers. C'est un grand défi pour le Parcours A2mains que de poursuivre et d'assurer l'avenir de ce projet issu de l'énergie et de la dynamique de base propre à toute création. L'objectif est de le transmettre et de le pérenniser au-delà des figures initiales.

Ainsi, après avoir composé une nouvelle équipe, nous avons notamment reconsidéré le rapport que les jeunes ont au travail dans les entreprises, ainsi que notre perception de ce qui était jusqu'ici attendu d'eux dans ces expériences.

Ce travail nous a permis de nous pencher sur la difficulté qu'ont plusieurs jeunes à « tenir bon » lorsqu'ils expérimentent pour la première fois le monde de l'emploi. Jusqu'alors, placés en entreprise dès le retour du trek d'automne, il était laborieux de les accompagner dans cette expérience au travail, tant leur assiduité était aléatoire dans ses débuts. Elle remontait par contre de façon notoire au printemps.

Pour résoudre ce problème d'investissement sur les lieux de stage, nous avons organisé du travail manuel dans notre atelier. Il s'agit d'un moyen d'ancrer chez les jeunes le sens de la ponctualité, une communication claire et des habitudes de travail. Ainsi, nous les préparons mieux à la rencontre avec les contraintes des entreprises et nous les amenons en stage lorsqu'ils sont plus solides.

Lorsque nous travaillons avec les jeunes et que nous les côtoyons, ils nous font des confidences concernant les réalités qu'ils vivent. Ces mots de confiance portent notamment sur les obstacles qui les empêchent d'avancer. Afin d'accompagner individuellement les adolescents dans leur cheminement, nous avons mis en place un partenariat avec un professionnel, Christophe Wentzel, qui, sans être psychologue, est formé à ce type de suivi<sup>3</sup>.

Notre nouveau collègue nous a accompagnés en bivouac, où il a partagé les moments de vie commune avec les jeunes. Il a aussi participé à des journées de travail à l'atelier, ce qui lui a permis de gagner la confiance des adolescents et de leur proposer des entretiens individuels. Le bilan est positif. Les jeunes affirment que : « c'est plus cool que chez le psy ! » ou encore que « oui ça me plait et je veux continuer ! »



3 Christophe WENTZEL est formé en constellation familiale, en hypnose et en PNL

Le contrat de Line Bachmann et celui de Mikaël Santos sont arrivés à terme le 17 août 2018. Pour mettre en place notre nouveau mode d'accompagnement, la composition de l'équipe a été remaniée. Line a choisi de ne pas renouveler son engagement et le cahier des charges de Mikaël a évolué. Il s'occupe actuellement de l'administration et de la recherche de fonds.

Nous avons décidé, dans le courant du printemps, d'embaucher un maître socioprofessionnel et un encadrant éducatif. Nous connaissons déjà ces deux personnes, car elles accompagnent les treks depuis longtemps. Les savoir-faire du charpentier, Jules Sottas, s'avèrent indispensables à la mise en place de la nouvelle vision.

L'enthousiasme et les compétences dans la nature de Manou Chand, ainsi que ses six années d'expérience en maison de quartier, en font aussi un collègue précieux dans l'accompagnement des jeunes.

Xavier Collard complète l'équipe en tant qu'accompagnant dans la nature. Avec sa grande expérience, il équilibre et pose les jeunes encadrants. Ces derniers se disent heureux de cette complémentarité et la souhaitent pleinement.

## Sixième édition : volée 2017-2018

### 2<sup>e</sup> expérience en nature – Trek hivernal

À la suite du trek d'automne et d'une première session d'expériences en entreprise, les jeunes ont préparé leur pulka pour la deuxième marche du parcours. Celle-ci se déroule dans le Jura, au départ de la Givrine.

Enneigement et température au-dessous de zéro constituent les conditions idéales. Nous sommes chaque année à l'affût de l'hiver et nous appréhendons que la neige ne soit pas au rendez-vous. C'est pourquoi nous sommes organisés de manière à pouvoir décider du départ à tout moment.

Lors de cette exigeante expérience en nature, nous nous confrontons au froid et à un relatif inconfort. En même temps, nous enseignons aux jeunes que, moyennant une bonne organisation et certaines connaissances, la vie dans la neige est possible et même agréable.

Les adolescents se découvrent de nouvelles compétences et s'étonnent parfois d'être capables de vivre cette expérience jusqu'à son terme. Après coup, c'est souvent le trek dont ils parlent avec le plus de fierté.

— *Tu sais, j'ai failli péter un câble grave dans les premiers jours. Je crois que j'ai réussi à passer par dessus et à prendre sur moi...*

— *Je t'ai vu ces jours-là. J'ai observé les efforts que tu as faits. Je t'honore de cela. Tu as pu alors rendre service aux autres et devenir ainsi un leader positif !*

## Travail en entreprise

Plus nous connaissons les jeunes, mieux nous pouvons les orienter vers des lieux de travail qui leur correspondent. Nous remarquons cependant que, pour eux, la difficulté majeure ne réside pas dans le type de métier qui leur est proposé, mais plutôt dans le fait de s'engager et dans la solidité intérieure nécessaire pour tenir bon. Les adolescents doivent renforcer ces aptitudes pour être réguliers, impliqués, ponctuels et clairs dans leur communication avec les adultes.

En 2018, une dizaine d'entreprises a offert des places de stage dans les domaines suivants :

- *Bâtiment* : DMB, Perret Construction
- *Mécanique automobile* : Drivers Garage, Garage Miremont
- *Bois (vente et charpente)* : Corabois, Trolliet, Bourquin
- *Restauration* : Oubienencore, la Ritournelle, Collonges Café
- *Recyclage papier* : Retripa, SA Papirec
- *Peinture* : René Steiner SA
- *Horticulture* : Roy & fils, Pépinière Genevoise

## 3<sup>e</sup> expérience en nature – Navigation

Cette troisième expérience loin de Genève se déroule en mer du 10 au 24 avril 2018. Après un vol jusqu'à Faro, au Portugal, nous rejoignons Portimão où nous embarquons sur le « Mauritius », un navire de l'Association Pacifique.

Cette dernière immersion dans la nature consiste en deux semaines de navigation à bord d'un voilier. Les jeunes, l'équipe éducative et trois marins sont répartis en groupes de quarts qui se relaient, jour et nuit, pour manœuvrer le navire, cuisiner les repas et s'occuper du ménage.

Lors de cette aventure, c'est la promiscuité et l'inconfort de la vie en mer qui représentent les principales sources de défis. En revanche, le fait de développer de nouvelles compétences, comme apprendre à pêcher, à barrer ou à régler la voilure, possède un côté grisant qui ne laisse pas les adolescents indifférents.

La vie en mer permet aux jeunes de prendre conscience du développement de leur force intérieure. Celle-ci se manifeste par la capacité de prendre sur soi, de tenir dans la durée, de faire face à l'ennui ou de s'impliquer. Et parfois pas !

*Après les premiers jours de navigation, qui étaient plutôt difficiles, un jeune qui résistait dès l'embarquement explose en injures et agressivité. Il se met hors de lui et, durant une dizaine de minutes, déverse un flot de mots grossiers et violents sur un adulte qui reste calme. Cet événement a eu lieu sur le pont, devant tout l'équipage subjugué.*



*Le jeune avait pris avec lui du cannabis, ce qui est strictement interdit. Il refusait catégoriquement de le remettre à un adulte ou de le jeter par-dessus bord.*

*Devant cette montée d'angoisse qui nous a semblé être à l'origine de son attitude, et devant son incapacité à donner le tour et à faire amende honorable, nous avons décidé de le renvoyer à Genève. Son attitude impactait négativement tout le groupe des jeunes. Un collègue l'a accompagné d'Ibiza à Barcelone et l'a mis dans un avion pour Genève. Là, Julie Amrein, une encadrante, l'a pris en charge pour débriefer et faire le lien avec la famille.*

## Fin de parcours

Une fête clôture l'année. Elle est l'occasion de remettre à chaque jeune une attestation personnalisée des étapes du Parcours A2mains qu'il a accomplies. Cette cérémonie se déroule en présence des personnes marquantes qui ont orienté et accompagné chaque jeune dans le Parcours : parents, famille, amis, assistants sociaux, juges parfois, patrons, et enfin l'équipe d'A2mains. C'est le moment de relever le chemin que chaque jeune a parcouru, de le féliciter de son évolution et d'honorer son travail. C'est aussi l'occasion de lui remettre l'attestation qui valide et certifie son chemin.

## Septième édition : volée 2018-2019

Durant le mois d'août et au début du mois de septembre, nous avons reçu douze candidats. C'est lors des trois entretiens personnels que le directeur œuvre à gagner la confiance, l'adhésion et l'intérêt du jeune à s'engager dans le parcours. Huit adolescents ont été engagés pour cette volée.

## Trek d'automne

L'intention de ce trek est de permettre une première immersion dans la nature. C'est l'occasion pour chacun de marcher avec des animaux de bât, de se confronter à un effort physique continu (de l'ordre de six heures par jour), d'expérimenter sa volonté, d'être initié à l'escalade et par ce biais d'expérimenter physiquement la prise de risque.

Cette dernière activité se déroule en toute sécurité. D'un côté de la corde, les jeunes apprennent à dépasser leur peur de tomber. De l'autre, ils prennent la responsabilité de tenir entre leurs mains la sécurité de celui qui grimpe.

De retour en ville il est parfois utile de remettre les adolescents en contact avec cet apprentissage. Cela peut les aider à entreprendre une démarche difficile, par exemple de se présenter devant un patron.



## Travail avec les familles

Au fil des éditions, nous avons pris la mesure du désarroi et de l'inquiétude des parents face aux comportements et à la situation de leur enfant. Certains sont aussi un peu inquiets de voir leur fils s'engager dans un parcours qui lui demande de se dépasser et de réaliser un grand effort d'engagement.

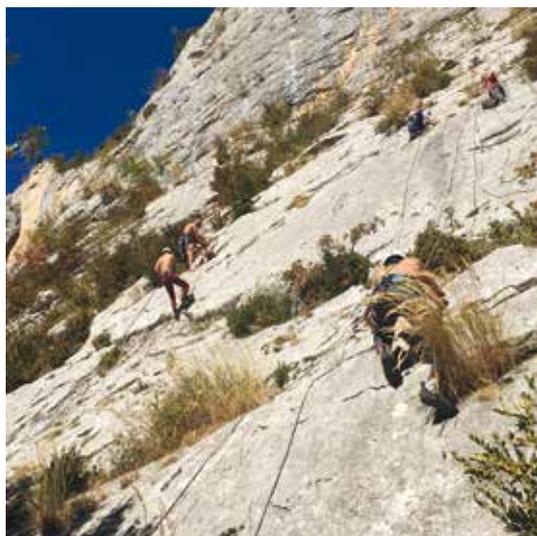
Nous rencontrons régulièrement les parents et nous avons beaucoup d'échanges téléphoniques avec eux. Nous remarquons que la majorité d'entre eux donne suite aux échanges que nous leur proposons.

À ce propos, nous poursuivrons différemment le travail de collaboration avec les médiatrices d'Écoute & Dire, Fanny Brander et Ariane Zufferey-Chatelan. À l'avenir, nous animerons nous-mêmes les rencontres collectives avec les jeunes et leurs parents et, notre collaboration avec E & D consistera au suivi des familles ou des parents pour qui ce travail parallèle au Parcours de leur fils est souhaité. Cette volonté d'E & D de travail et d'intervention qui vient compléter A2mains nous semble bénéfique et pertinente. Cela peut, entre autres, déboucher sur un accompagnement qui perdure au-delà de celui d'A2mains.

## Perspectives

### Collaboration et perspectives FO18

Dans le cadre de FO18, nous souhaitons qu'une collaboration puisse réellement se mettre en place entre le DIP et nous.



Pour certains jeunes, l'école est liée à une souffrance profonde. Elle peut être synonyme d'exclusion et de disqualification.

Si le Parcours A2mains devait être reconnu comme une structure préqualifiante, nous pourrions alors prendre part au Cadre de Collaboration qui est en train d'être établi par «EQIP», le Groupe de Concertation FO18 mis en place par le DIP.

Cela pourrait déboucher à terme (nous en rêvons !) sur une collaboration fluide et rapide pour que ces jeunes, pour qui l'école n'est plus un lieu de progression possible, puissent accéder à d'autres dispositifs tels que le Parcours A2mains, ABX, Chevrens, Pacifique, etc.

Cette collaboration une fois établie et validée pourrait donner lieu, nous l'espérons, à un financement. Lequel est actuellement soumis, pour une partie, à de la permanente recherche de fonds.



### Développement d'un parcours pour les filles

Le développement d'un parcours féminin est enfin à l'ordre du jour. Aujourd'hui, confortés par les résultats positifs de six volées masculines, nous œuvrons à ouvrir cette offre aux jeunes filles.

Une équipe d'encadrement doit être recrutée. Il nous faut aussi définir les objectifs spécifiques et adapter le programme à un parcours pour les filles. Il nous semble pertinent que cette tâche soit pensée et assumée par des femmes. Pour l'heure la décision formelle de créer ce Parcours est en réflexion auprès du Comité de l'ASTURAL et soumise à son approbation.

### Financement du parcours

Ce programme ne pourrait se dérouler sans le soutien généreux de donateurs et nous leur en sommes reconnaissants.



Plus particulièrement, nous tenons à adresser à nouveau nos plus vifs remerciements à La Chaîne du Bonheur, qui a orienté ses recherches de fonds dès 2015 vers l'aide aux jeunes en rupture. Cet organisme a fait le choix de soutenir, parmi d'autres projets, deux éditions du Parcours A2mains.

Pour l'équipe A2mains : Pascal Sottas, directeur du Parcours A2mains



## Bilan et comptes

Rapport de l'organe de révision – Bilan et comptes

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des Membres de l'Association ASTURAL, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association Astural, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

### Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Ils sont par ailleurs établis en conformité des Swiss GAAP RPC, de la loi suisse, des statuts ainsi qu'aux dispositions légales et directives de la République et Canton de Genève.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 9 avril 2019

L'organe de révision

ALBER & ROLLE  
Experts-comptables Associés S.A.

Frédéric Crochet  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Jean-Charles Vitali  
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2018 d'un total actif de CHF 3'544'637.84
- Compte de profits et pertes présentant un résultat annuel de CHF 802'587.87
- Tableau de financement
- Tableau de variation des fonds propres 2018
- Tableau de variation des fonds propres 2017
- Annexe aux comptes annuels

## Bilan au 31 décembre 2018

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs circulants</b>		
Caisses	45'915.94	40'377.25
Chèques postaux	568'969.82	573'732.32
Banque	859'584.20	430'887.00
<b>Liquidités</b>	<b>1'474'469.96</b>	<b>1'044'996.57</b>
Débiteurs	1'248'570.83	905'866.50
Fondation Astural	33'867.85	67'790.05
<b>Créances</b>	<b>1'282'438.68</b>	<b>973'656.55</b>
Stocks Ateliers ABX (anc. Atelier abc)	21'805.00	17'320.00
<b>Stocks</b>	<b>21'805.00</b>	<b>17'320.00</b>
Actifs transitoires	436'388.45	445'897.75
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>436'388.45</b>	<b>445'897.75</b>
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>3'215'102.09</b>	<b>2'481'870.87</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Mobilier & machines	486'067.16	482'768.16
./. Fonds d'amortissement	-428'770.96	-378'159.96
<b>Mobilier et machines, net</b>	<b>57'296.20</b>	<b>104'608.20</b>
Véhicules	424'300.95	324'324.95
./. Fonds d'amortissement	-290'665.95	-300'845.95
<b>Véhicules, net</b>	<b>133'635.00</b>	<b>23'479.00</b>
Machines, équipement Ateliers ABX (anc. Atelier abc)	145'873.95	134'564.95
./. Fonds d'amortissement	-132'219.50	-128'409.00
<b>Machines, équip. Ateliers ABX (anc. Atelier abc)</b>	<b>13'654.45</b>	<b>6'155.95</b>
Matériel informatique	236'965.62	194'395.92
./. Fonds d'amortissement	-184'664.77	-158'351.42
<b>Informatique, net</b>	<b>52'300.85</b>	<b>36'044.50</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>256'886.50</b>	<b>170'287.65</b>
Logiciels	203'494.45	203'494.45
./. Fonds d'amortissement	-175'450.55	-155'879.20
<b>Logiciels, net</b>	<b>28'043.90</b>	<b>47'615.25</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>28'043.90</b>	<b>47'615.25</b>

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018****31.12.2018  
CHF****31.12.2017  
CHF**

BCG dépôt de garantie	44'605.35	9'233.60
<b>Immobilisations financières</b>	<b>44'605.35</b>	<b>9'233.60</b>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>329'535.75</b>	<b>227'136.50</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>3'544'637.84</b>	<b>2'709'007.37</b>

**PASSIF****Fonds étrangers**

Créanciers	272'280.54	139'362.52
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat 2014-2017	116'661.00	363'281.43
Avances gestions jeunes SPMi	65'673.90	31'224.70
Passifs transitoires	170'261.32	130'280.75
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>624'876.76</b>	<b>664'149.40</b>

**Total Fonds affectés** 257'314.40 431'619.59

**Total des fonds étrangers et fonds affectés** 882'191.16 1'095'768.99

**Fonds propres**

Capital de l'organisation	1'859'858.81	1'538'831.34
Part du résultat à conserver période 2014-2017	0.00	74'407.04
Résultat période 2018-2021	802'587.87	0.00
<b>Total des fonds propres</b>	<b>2'662'446.68</b>	<b>1'613'238.38</b>

**Total du passif** 3'544'637.84 2'709'007.37

# Compte de profits et pertes de l'exercice 2018

## COMPTE DE PROFITS ET PERTE DE L'EXERCICE 2018

(avec pour comparaison les chiffres de l'an précédent)

	Budget 2018 CHF	2018 CHF	2017 CHF
<b>PRODUITS</b>			
<b>Subventions</b>			
- Département Instruction Publique (DIP)	11'782'888	11'782'888.00	11'045'918.00
- Division Justice et Police, Berne	747'000	751'355.00	747'000.00
- Ville de Genève, selon lettre du 1 <sup>er</sup> novembre 2018	18'000	18'000.00	18'000.00
- Ville de Genève, selon lettre du 8 février 2018	20'600	20'600.00	20'600.00
<b>Total des subventions</b>	<b>12'568'488</b>	<b>12'572'843.00</b>	<b>11'831'518.00</b>
Pensions, prestations SPS et divers	2'560'600	2'743'139.70	2'261'232.20
<b>Total pensions, prestations SPS et divers</b>	<b>2'560'600</b>	<b>2'743'139.70</b>	<b>2'261'232.20</b>
Dons, parrainages, manifestations et divers	132'500	360'087.31	308'266.80
Prestations en nature	30'090	29'707.00	29'459.00
Recettes Ateliers ABX	437'800	648'234.77	406'681.43
Refacturation salaires et charges sociales	17'000	17'352.85	25'207.25
<b>Autres recettes</b>	<b>617'390</b>	<b>1'055'381.93</b>	<b>769'614.48</b>
Contributions SPS exercice précédent	0	48'767.50	128'593.50
Produits exercices précédents	0	3'849.95	163'306.14
<b>Total recettes (charges) nettes exercice antérieur</b>	<b>0</b>	<b>52'617.45</b>	<b>291'899.64</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>15'746'478</b>	<b>16'423'982.08</b>	<b>15'154'264.32</b>
<b>CHARGES</b>			
Salaires bruts	10'242'000	10'685'876.65	9'906'705.95
./. Remboursements salaires - indemnités d'assurances	0	-284'762.12	-266'254.95
Charges sociales	2'334'700	2'239'745.50	2'135'344.10
Autres frais du personnel	217'010	498'847.99	336'333.96
Honoraires de tiers	99'700	104'919.80	87'591.40
Assurances Jeunes + RC	6'060	8'041.50	5'577.75
Matériel scolaire / pédagogique et loisirs	149'200	126'729.72	126'093.81
Ménage	23'100	19'213.60	16'805.90
Alimentation	280'435	272'116.28	244'029.37
Frais généraux des locaux	855'420	786'607.15	759'956.26
Frais véhicules	70'350	58'232.57	51'231.92

## COMPTE DE PROFITS ET PERTE DE L'EXERCICE 2018

(avec pour comparaison les chiffres de l'an précédent)

	Budget 2018 CHF	2018 CHF	2017 CHF
Frais de transport	384'000	384'323.93	83'027.30
Frais administratifs et de bureau	234'550	235'675.06	219'245.73
Cotisations Agoeer	10'200	10'159.00	9'555.00
Pertes sur débiteurs	0	0.00	5'549.00
Variation provision pour débiteurs douteux	0	0.00	-3'750.00
Amortissements	126'889	120'326.20	110'678.95
Charges Ateliers ABX	437'800	466'468.09	382'734.26
Parrainages accordés	10'000	14'247.00	13'938.50
<b>Frais généraux d'exploitation</b>	<b>15'481'414</b>	<b>15'746'767.92</b>	<b>14'224'394.21</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>265'064</b>	<b>677'214.16</b>	<b>929'870.11</b>
Intérêts bancaires, intérêts des titres et placements	0	1.75	0.90
<b>Produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>1.75</b>	<b>0.90</b>
Frais bancaires	-4'000	-4'981.59	-4'005.55
<b>Charges financières</b>	<b>-4'000</b>	<b>-4'981.59</b>	<b>-4'005.55</b>
<b>Résultat financier, net</b>	<b>-4'000</b>	<b>4'979.84-</b>	<b>-4'004.65</b>
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>261'064</b>	<b>672'234.32</b>	<b>925'865.46</b>
Attribution (Charges / produits des Fonds)	0	-3'050.00	-57'900.00
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	49'943	133'403.55	138'197.73
<b>Résultat sur Fonds affectés</b>	<b>49'943</b>	<b>130'353.55</b>	<b>80'297.73</b>
<b>Résultat des activités couvertes par le contrat de prestations</b> (soit : Résultat intermédiaire + Résultat sur Fonds affectés)	<b>311'007</b>	<b>802'587.87</b>	<b>1'006'163.19</b>
A2MAINS (facturation et dons)	250'400	352'942.50	294'258.00
Dons divers	28'000	33'000.00	129'700.00
Salaires et charges sociales	-309'900	-343'854.30	-297'406.40
Matériel et divers activités	-74'500	-67'954.19	-73'792.85
Assurances jeunes + voyages	-3'300	-1'466.45	-1'508.35
Taxes et assurances véhicules	-3'000	-1'913.85	-3'745.23
Bureau administratif	-2'000	-3'038.66	-2'331.60
Loyer et charges	-13'200	-11'666.69	-25'884.70
Amortissement véhicule	0	0.00	-9'340.00
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>-127'500</b>	<b>-43'951.64</b>	<b>9'948.87</b>

## COMPTE DE PROFITS ET PERTE DE L'EXERCICE 2018

(avec pour comparaison les chiffres de l'an précédent)

	<b>Budget 2018</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Attribution (Charges / produits des Fonds)	0	-33'000.00	-129'700.00
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	127'500	76'951.64	119'751.13
<b>Résultat sur fonds affectés</b>	<b>127'500</b>	<b>43'951.64</b>	<b>-9'948.87</b>
<b>Résultat Parcours A2mains</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>311'007</b>	<b>802'587.87</b>	<b>1'006'163.19</b>
Pertes cumulées période 2014-2016	0	0.00	-568'474.72
<b>Résultat annuel après imputation des pertes cumulées</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>437'688.47</b>
Part du résultat à restituer, 83 % du résultat cumulé sur la période du contrat de prestations 2014-2017	0	0.00	* -363'281.43
<b>Part du résultat à conserver</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>74'407.04</b>

\* Selon décision de l'État par lettre du 20 décembre 2018, le montant à restituer sur le résultat cumulé de la période de contrat 2014-2017, s'élève finalement à CHF 116'661.00. Le solde, soit CHF 246'620.43, sera utilisé au cours des années 2019 à 2021 pour financer les futurs aménagements des institutions dans de nouveaux locaux.

**Soutiens**

**Remerciements – Comité**



## Remerciements

Nos remerciements vont aux Autorités fédérales et cantonales qui nous soutiennent dans notre action, particulièrement l'Office fédéral de la justice (OFJ), le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Ils vont également aux Autorités communales, en l'occurrence : la Ville de Genève, les Communes de Collonge-Bellerive, de Dardagny, de Meinier et de Vernier.

Par ailleurs, nous remercions toutes les personnes morales, entreprises privées, personnes physiques qui, d'une manière ou d'une autre, ont manifesté concrètement leur attachement et leur soutien à l'Astural, et parmi elles :

### Personnes morales et entreprises privées

- Fondation suisse « La Chaîne du Bonheur »
- Une Fondation privée genevoise
- Agence Kessler & Co SA
- Millo & cie, Vernier

### Personnes physiques

- La famille Brunschwig, en mémoire de M. Michel Brunschwig
- M. Laurent Garcia
- M<sup>me</sup> Béatrice Mermod Hentsch
- M. Pierre Roehrich
- M<sup>me</sup> Marie-Isabelle Robledo-Santos

Nous n'oublions pas non plus les donatrices et donateurs anonymes qui nous font l'amitié de contribuer à l'action que nous menons auprès des enfants et des adolescents. Quel que soit le montant versé, nous exprimons notre reconnaissance pour le message de soutien que leur générosité nous témoigne.

Ces dons s'expriment également à travers l'attention que portent de nombreuses personnes et entreprises à notre action annuelle « La Rose de l'Astural », action qui nous a permis en 2018 de soutenir 43 demandes, principalement transmises par les assistants sociaux du Service de protection des mineur-e-s (SPMi), afin d'apporter une aide pour des camps, des séjours dans la famille d'origine, des activités sportives et artistiques, pour les enfants accompagnés par ce service.

Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur fidélité.

## Comité de l'association Astural en 2018

### Présidente

Madame Françoise Tschopp

### Membres

Monsieur Dominique Barbuzzi, membre

Madame Gabriella Bardin Arigoni, vice-présidente

Monsieur Pierre Conne, membre

Madame Esther Dubath Bouvier, membre

Monsieur Cédric Giauque, trésorier

Monsieur Antoine Muller, membre

Madame Brigitte Schneider Bidaux, membre

Madame Lydia Schneider Hausser, membre

### Fiduciaire

ALBER & ROLLE

Experts-comptables Associés SA



Avec le soutien de



Route de la Chapelle 22  
1212 Grand-Lancy  
Tél. 022 343 87 00 – Fax 022 300 27 23  
sec.gen@astural.ch  
www.astural.ch  
IBAN : CH67 0078 8000 C174 0086 6  
CCP : 12-4951-8